

RAPPORT 2024 D'ACTIVITÉ



AGIR POUR UNE SOCIÉTÉ DÉMOCRATIQUE,
INCLUSIVE, SOLIDAIRE ET ÉCORESPONSABLE

2024

est l'année de mise en œuvre,
par l'ensemble des associations PEP,
de leur 6^e projet fédéral.

Celui-ci s'inscrit dans la continuité du précédent en mettant l'accent sur le cadre démocratique, inclusif, solidaire et écoresponsable que les PEP portent. C'est un document fédérateur et de référence pour l'ensemble du réseau PEP. Il a pour vocation de clarifier nos valeurs, nos positionnements et de donner une cohérence pour les 5 ans à venir à l'ensemble des acteurs de ce réseau. Son titre met en exergue les engagements pris : « Agir pour une société démocratique, solidaire, inclusive et écoresponsable ».

Agir et penser son action avec et pour les personnes concernées et mieux la partager avec les institutions ont été les fils conducteurs de l'action de la Fédération pendant l'année 2024. Il induit une coresponsabilité Réseau-Tête de réseau assumée, produite et scellée par un travail de co-construction.

Dès son adoption en juin 2023, puis tout au long de l'année 2024, le caractère participatif voulu pour la mise en œuvre du projet fédéral a relevé plusieurs défis, en interne et en externe :

- Renforcer la structuration de notre organisation en réseau fédéré pour permettre le déploiement du projet commun ;
- Mieux partager les ressources, les analyses, les expertises, les propositions et innovations locales, régionales et nationales au profit de tous et de chacun ;
- Poursuivre l'acquisition et la mise en œuvre d'une culture partagée de la transformation sociale ;
- Développer de nouvelles compétences de plaidoyer et la capacité de représentation pour participer, avec les personnes accompagnées, à la construction de la place de chaque citoyen, quelles que soient les inégalités auxquelles elles sont confrontées dans leur quotidien.

Bâtir en commun une société plus démocratique, inclusive solidaire et écoresponsable demeure un travail à conduire sur les PEP elles-mêmes, pour et avec la société.

Avec ce 6^e projet fédéral, les PEP ont choisi d'organiser un réseau associatif fort et solidaire pour assurer leurs missions éducatives et sociales. Elles abordent les questions sociales avec la farouche détermination de transformation sociale et la fierté de leurs 110 ans d'histoire d'acteur de l'éducation populaire.

EXTRAIT DU 6^E PROJET FÉDÉRAL



Notre 6^e projet met l'accent sur la pleine participation de tous, indispensable pour construire la société inclusive. Tous, c'est-à-dire les salariés, les militants, les personnes que nous accompagnons. Sans la participation de tous, c'est la République qui perd son sens, générant la crise démocratique actuelle à laquelle le mouvement associatif doit apporter sa part de réponses. Le remède aux craintes que font naître les évolutions de la société n'est pas dans le repli sur soi et dans l'individualisme mais bien au contraire dans cet universalisme pensé dès le XVIII^e siècle par les philosophes des Lumières.

De nouvelles formes d'engagement sont nécessaires, une solidarité intergénérationnelle est à construire. La participation active des PEP à une politique de la petite enfance, là où tout commence, là où hélas naissent les inégalités, est la meilleure illustration de notre mission d'éducation populaire, comme partenaire de l'école et des services publics de l'éducation. Le temps de l'enfant ne se cantonne pas au temps scolaire, nous revendiquons d'être un acteur de l'éducation aux côtés, avec et autour de l'école pour offrir à chacun les moyens de son émancipation, afin qu'il devienne citoyen d'une société apprenante et inclusive. Il nous faut aussi nous préparer à l'impact du vieillissement de la population et soutenir la participation active des personnes qui vieillissent.

Par ailleurs, la Fédération générale des PEP, actrice de la solidarité, ne peut rester indifférente aux bouleversements géopolitiques et aux profondes inégalités dans le monde, devant les conséquences en particulier du changement climatique.



Le monde change, de nouvelles manières de vivre émergent, une société nouvelle se construit, qui peut apporter le meilleur comme le pire. Soyons les artisans du meilleur en construisant, avec d'autres, le bien commun.

Il n'y a pas de liberté sans égalité, sans solidarité, sans promotion des droits fondamentaux pour tous. La solidarité n'est pas la charité, elle exclut toute relation de dépendance et agit pour l'autonomie par l'enrichissement réciproque.

Il n'y aura pas de liberté sans laïcité, laïcité qu'il nous appartient de faire connaître, aimer et vivre au quotidien. La société inclusive pour laquelle nous œuvrons ne peut se construire dans l'éclatement en communautés qui enferment et assignent les personnes à « résidence ».

La solidarité constitue le socle de notre volonté émancipatrice.

Ces valeurs sont les fondements de notre identité, de notre ambition commune et de notre gouvernance.

EXTRAIT DU PROJET STRATÉGIQUE



Le projet stratégique est structuré en quatre orientations générales :

- Réaffirmer l'identité des PEP, une ambition commune ;
- Faire Fédération, faire mouvement face aux enjeux sociétaux ;
- Renforcer et déployer une stratégie partagée dans le réseau ;
- Une organisation structurante : secteurs, programmes et actions.

Ces orientations sont elles-mêmes déclinées en objectifs stratégiques conduisant à la mise en place d'actions concrètes.

« Les principes organisationnels de complémentarité entre bénévoles et professionnels, mais aussi

d'implication du réseau, doivent être mis en œuvre et déclinés dans une perspective de moyen terme, avec la volonté de demeurer au service des valeurs et de l'exigence démocratique des PEP. (...)

Pour la mise en œuvre du 6^e projet, il conviendra plus particulièrement de :

- a) continuer à développer et renforcer la synergie existante entre tête de réseau et réseau, renforcer la communication interne concernant les choix et méthodes de travail de la tête de réseau ;
- b) favoriser les synergies intra et interrégionales ;
- c) développer les coopérations et les délégations entre membres ;
- d) répondre aux demandes de soutien et d'accompagnement, en prenant en compte :
 - la diversité du réseau (forces et faiblesses – attentes – besoins) ;
 - la capacité des moyens de pilotage du projet fédéral ;
 - la capacité de participation des membres volontaires du réseau ;
 - et en préservant les entités PEP accompagnées. ».



Association fédérée parmi les plus importantes des partenaires de l'enseignement public, les PEP défendent une école publique de la République qui inscrit les clés de sa réussite dans un partenariat avec les collectivités locales et les associations complémentaires de l'école pour porter et mettre en œuvre ses ambitions éducatives, inclusives et démocratiques dans l'école et hors l'école.

Le 6^e projet fédéral réaffirme l'identité PEP et l'ambition commune de poursuivre et d'actualiser les actions conduites au regard d'un contexte politique et social marqué par le creusement des inégalités. Les PEP orientent leur projet de transformation sociale pour que l'accès de tous aux droits fondamentaux soit une réalité quotidienne.

L'engagement y est central. Il vise à mobiliser, au-delà des militants PEP et des professionnels, les personnes accompagnées : enfants, jeunes, adultes, personnes âgées et leurs familles, mais aussi l'ensemble des acteurs publics et privés.

Chacun des thèmes abordés a été travaillé à partir d'expériences de terrain. Partagées et mises en perspectives, elles ont alimenté les débats et les actions mises en œuvre tant au niveau du pilotage, de l'animation que de la sécurisation du réseau associatif en valorisant les liens entre ces missions et la production et le partage de nouveaux plaidoyers.

L'année 2024 a été marquée par un climat politique et social anxiogène, alors que les grandes mutations de l'ensemble des secteurs d'activités d'accompagnement de nos associations sont en cours.

L'année a débuté par deux remaniements ministériels précédant les élections européennes, suivi de la dissolution de l'Assemblée nationale, paralysant pour quelques mois le fonctionnement de nombre d'administrations, suivie de deux nouveaux remaniements ministériels sur fond de crise budgétaire et de guerres en Europe et dans le monde.

Par ailleurs, le modèle démocratique est questionné par la montée des populismes et d'une idéologie illibertarienne qui s'attaque au savoir et aux sciences tout autant qu'elle vise à réduire la politique à l'économie libérée de toute contrainte.

Dans ce contexte difficile, les PEP ont affirmé que l'engagement résolu et offensif qu'elles incarnent est porteur d'espoir et de résilience.

Elles ont choisi de renforcer leur structuration et de poursuivre leurs efforts pour améliorer encore, dans une logique d'expertise et de mutualisation des compétences, leurs capacités d'action et d'innovation afin que leurs impacts social et éducatif soient les meilleures garanties pour poursuivre leurs engagements auprès de celles et ceux qui ont besoin d'appui et d'accompagnement, en leur offrant les conditions de leur pleine participation sociale et citoyenne. Elles ont également et collectivement choisi de renforcer leurs capacités de proposition et d'influence auprès des pouvoirs publics en investissant les compétences de plaidoyer. Enfin, avec leur capacité d'intervention plurisectorielle au service d'une approche transversale et territorialisée des besoins des personnes, elles mettent leurs forces au travail pour avancer dans une réflexion collective et pragmatique pour bâtir un contrat social renouvelé.

Janvier

VIE PUBLIQUE EXTERNE

- Nomination du Gouvernement Attal
- Participation au Mois du Mentorat
- Intervention à Droit de cité, journée d'études du Mouvement associatif

Février

VIE INTERNE

- Publication de l'arrêté d'approbation des statuts fédéraux
- Visioconférence des présidents et directeurs généraux

VIE PUBLIQUE EXTERNE

- Première réunion de travail entre la ministre de la Culture et les fédérations d'éducation populaire

TEMPS FORTS DES ACCOMPAGNEMENTS DU RÉSEAU

- Rencontre entre la Fédération générale des PEP et les PEP 80

Mars

VIE INTERNE

- Rassemblement des Présidents et Directeurs généraux à Chambéry

VIE PUBLIQUE EXTERNE

- Semaine de l'ESS à l'école
- Semaine nationale de la Petite enfance
- Communiqués de presse « Visite parlementaire de la crèche multi-accueil des PEP 31 à Toulouse », « La loi du 15 mars 2004 a vingt ans » et « Loi du bien vieillir : pour une prise en compte globale de la problématique de l'autonomie »

Avril

VIE INTERNE

- Journée des trésoriers
- Début de la campagne « Les jeunes s'engagent, les PEP recrutent »

VIE PUBLIQUE EXTERNE

- Participation à la semaine olympique et paralympique organisée par le ministère de l'Éducation nationale et le mouvement sportif français

TEMPS FORTS DES ACCOMPAGNEMENTS DU RÉSEAU

- Fin de l'administration déléguée sur la Mecs de Mansle de GPA

Mai

VIE INTERNE

- Journée d'information sur le refus scolaire anxieux avec les PEP 01
- Séminaire sur le droit au relai pour tous
- Visioconférence des présidents et directeurs généraux

VIE PUBLIQUE EXTERNE

- Signature de la charte d'engagements réciproques entre le ministère de la Culture et l'éducation populaire
- Communiqué de presse « Comité interministériel du handicap »

TEMPS FORTS DES ACCOMPAGNEMENTS DU RÉSEAU

- Administration provisoire sur la Mecs de Dijon décidée par le conseil départemental de Côte-d'Or

Juin

VIE INTERNE

- Assemblée générale à Vichy
- Première session d'examen des projets innovants
- Affiliation de l'association Étap'Habitat

VIE PUBLIQUE EXTERNE

- Élections européennes
- Assises de la protection de l'enfance
- « Un Ségur pour tous à consolider »

TEMPS FORTS DES ACCOMPAGNEMENTS DU RÉSEAU

- Réunion des associations PEP adhérentes à Nexem
- Signature de la convention d'administration déléguée des PEP 13

Juillet

VIE PUBLIQUE EXTERNE

- Élections législatives
- Ouverture des Jeux olympiques de Paris 2024
- Communiqués de presse « Élections législatives : les PEP appellent à se mobiliser pour faire barrage à l'extrême droite ! » et « L'extrême droite face à la mobilisation républicaine ! »

TEMPS FORTS DES ACCOMPAGNEMENTS DU RÉSEAU

- Ouverture de la Villa Huxley à Sanary-sur-Mer

Août

VIE PUBLIQUE EXTERNE

- Ouverture des Jeux paralympiques de Paris 2024
- Campagne Ma place, c'est en classe !

Septembre

VIE INTERNE

- Seconde session d'examen des projets innovants
- Séminaire des administrateurs fédéraux
- Audit Qualiopi

VIE PUBLIQUE EXTERNE

- Nomination du Gouvernement Barnier
- Participation de la Fédération au collectif Les 400 000
- Audition à l'Assemblée nationale sur le rôle et le financement de l'éducation populaire
- Communiqués de presse « Les PEP s'engagent pour un nouveau contrat social », « Personnes handicapées, société inclusive : les oubliées ? » et « Pour la construction d'un service public de la petite enfance, centré sur la qualité, l'accès, la prévention et l'égalité »

Octobre

VIE INTERNE

- Stage des nouveaux responsables
- Séminaire des élus et cadres de la tête de réseau

VIE PUBLIQUE EXTERNE

- Rencontre entre la Fédération et Amnesty international France sur un projet d'éducation aux droits humains
- Journée nationale des aidants
- Tribune du Pacte du pouvoir de vivre pour un budget écologiquement et socialement cohérent

Novembre

VIE INTERNE

- Présence de la Fédération générale des PEP au Salon des maires et au Salon européen de l'éducation
- DuoDay

TEMPS FORTS DES ACCOMPAGNEMENTS DU RÉSEAU

- Extension de l'administration provisoire de la Mecs de Dijon au Dispositif social des PEP CBFC
- Délibéré du tribunal de Coutances et validation du plan de redressement des PEP 50

Décembre

VIE INTERNE

- Rencontres PEP
- Création de l'Arpep Corsica

VIE PUBLIQUE EXTERNE

- Campagne d'alerte des parlementaires sur les financements des associations
- Audition par l'Igas sur l'honorabilité des encadrants
- Nomination du Gouvernement Bayrou

TEMPS FORTS DES ACCOMPAGNEMENTS DU RÉSEAU

- Campagne de solidarité avec Mayotte
- Accompagnement à la fusion des PEP 39 et 70

Introduction 02

L'année 2024 en bref 06

6^e projet fédéral

BÂTIR L'AVENIR EN COMMUN

10

Un projet politique et un projet stratégique	12
Intensification des échanges et évolutions de pratiques et production de projets « phares » nationaux	14
Développement des pools d'expertises et des référents locaux par programme ou projet	16
Formations et acquisition d'une culture du risque dans le cadre de la mission de sécurisation du réseau et développement des compétences des militants et professionnels	23
Face au contexte politique et social instable, sécurisation solidaire des activités associatives	26
Renforcer la structuration régionale des PEP, un enjeu majeur pour le portage des représentations et de coordination des plaidoyers partagés du réseau PEP	28

Agir collectivement pour tous à l'échelle nationale

SE MOBILISER DANS L'ACTION

30

9 ^e édition du Baromètre PEP (février 2024), plaidoyer Europe et actions de solidarité	33
Parler de l'Europe en 2024, c'est aussi penser la Paix et mettre en place des actions de solidarité pour les enfants ukrainiens et leurs familles dans la durée	34
Les PEP ont poursuivi leur engagement pour le départ en vacances et en classes de découvertes et pour renforcer le secteur de l'animation	36

Participation au Service public de l'École inclusive – Développement de coopération secteur SMS / École / périscolaire et extrascolaire	39
Protection de l'enfance	40
Crise des métiers – Investissement des PEP dans les comités de filière	42
Poursuite et mise en place d'un projet de renforcement des actions éducatives sur le thème des valeurs de la République	44
Caractériser l'activité de plaidoyer et la réforme du financement des établissements et services médico-sociaux (Séraphin-PH)	46
Santé mentale des jeunes et Sapadhe	47

Déployer le 6^e projet fédéral

UN RÉSEAU AGILE, PROACTIF ET SOUDÉ, UN MOUVEMENT DE TRANSFORMATION SOCIALE EN ACTION À FORT IMPACT SOCIAL

48

Les PEP et la conduite d'actions pour et avec les personnes – Panorama d'une fédération organisée en réseau associatif de proximité	50
Les PEP et les réflexions sociétales – Les PEP un mouvement à fort impact social	56

Les PEP soudées et engagées pour contribuer à un contrat social renouvelé 62

Glossaire 64



PARTIE I

6^e projet fédéral, **BÂTIR L'AVENIR EN COMMUN**

➔ Le 6^e Projet prend vie sous l'impulsion partagée de la tête de réseau fédérale et de la mobilisation de chacune des associations membres, donnant ainsi suite à l'engagement de chacun lors de sa phase d'élaboration.

Les PEP ont fait preuve d'une grande réactivité et se sont rapidement emparées du projet.

Conscientes que la contribution des PEP à l'édification d'une société plus démocratique, inclusive, solidaire et écoresponsable passe par la capacité du réseau à se mobiliser collectivement et à assumer ainsi sa coresponsabilité, les PEP ont choisi de renforcer leur organisation. La rédaction du projet stratégique correspondant au 6^e projet fédéral a été initiée. ■

Un projet politique et un projet stratégique

En ce sens, et à partir des recommandations de l'évaluation du 5^e projet fédéral, le conseil d'administration fédéral a décidé, fin 2023, de confier la rédaction d'un projet stratégique commun à un groupe composé d'une vingtaine de présidents et directeurs généraux dénommé « Groupe d'analyse stratégique ». Parallèlement, le Conseil consultatif des régions (CCR), en charge de l'identification de projets Phares – exemplaires de la mise en œuvre du 6^e Projet – a été choisi pour définir une méthodologie d'évaluation et de communication à même de porter une dynamique pour la durée du projet.

Le Conseil consultatif des régions (CCR) a été formellement institué lors de l'assemblée générale de Saint-Étienne (2021). Celle-ci a approuvé une motion « Régions », rappelant l'intérêt pour la Fédération de construire une « force régionale représentative, reconnue et légitime » et de s'appuyer sur cet échelon « pour développer des projets et des actions mobilisant des financements régionaux et européens ». Ce Conseil consultatif des régions, se réunissant au moins deux fois par an, est défini comme une « instance de réflexion collective, d'analyse des besoins, d'échange d'expériences » ainsi que du suivi de la mise en œuvre de ces orientations. Avec le 6^e projet fédéral, le CCR s'est également vu confier une mission d'identification des projets « phares ».

Le projet stratégique du réseau PEP pour 2024-2028 constitue une feuille de route organisationnelle et managériale essentielle pour la mise en œuvre du 6^e projet fédéral. Il définit les orientations, objectifs et actions nécessaires pour renforcer la cohésion, la solidarité

et l'efficacité du réseau PEP, tout en répondant aux enjeux sociétaux actuels tels que la fracture sociale, le changement climatique et la transformation sociale.

Il met également en avant les principes fondamentaux et opérationnels qui guident les actions du réseau, ainsi que la communication et l'évaluation pour assurer la réussite du projet fédéral. En structurant les rôles, fonctions et synergies entre les membres, il garantit une approche démocratique, inclusive et écoresponsable, et éducative émancipatrice en valorisant les valeurs de la République et la citoyenneté.

Il constitue un repère commun crucial pour mobiliser les associations membres, les bénévoles et les professionnels autour d'une ambition commune, tout en favorisant l'innovation, la coopération et l'impact social territorial.

Les travaux du groupe d'analyse stratégique et du Conseil consultatif des régions ont été présentés une première fois au Rassemblement des Présidents et Directeurs généraux de Chambéry, en mars 2024. Les 200 participants à cette manifestation ont ensemble revu le texte proposé, l'ont complété et amendé.

Présenté à l'assemblée générale de Vichy de juin 2024, ce projet stratégique commun a été adopté. Il est devenu rapidement un référentiel pour l'action des associations membres et la tête de réseau.

La rédaction d'un projet stratégique commun a accompagné le déploiement du 6^e projet fédéral, invitant les associations PEP à faire évoluer leurs propres projets associatifs et stratégiques locaux. Cette phase d'intégration des orientations et modalités de mise en œuvre a permis de mobiliser les établissements et services des associations dans cette dynamique et de créer des actions porteuses des orientations partagées. ■



Intensification des échanges et évolutions de pratiques et production de projets « phares » nationaux

Plusieurs projets phares nationaux ont été développés courant 2024 en réponses aux besoins exprimés par les associations PEP.

- **Le projet « Qualité des établissements sociaux et médicaux sociaux »** a été conduit en mobilisant près de 90 personnes, militants et professionnels. Un cahier des charges, en lien avec la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) et la Haute-Autorité de santé (HAS), a été produit et des partenariats avec plusieurs prestataires de logiciels de pilotage Qualité ont été négociés par la tête de réseau, permettant aux associations PEP de s'équiper d'outils adaptés à leurs besoins. De nombreuses associations ont d'ores et déjà déployé ces outils.

- Fin 2023 et tout au long de l'année 2024, 67 salariés et bénévoles ont contribué, lors de différents temps de travail (séminaire des responsables de centres, groupe de travail dédié, réunions sur site avec les équipes d'accueils de loisirs ou de centres de vacances) à la rédaction d'un **Projet éducatif pour l'enfance, l'adolescence et la jeunesse**, associant les trois secteurs d'activités : Politiques éducatives et sociales de proximité, Politique éducatives vacances, loisirs, culture et sport et Politiques sociales, médico-sociales et de santé.



Le catalogue des classes de découvertes et de séjours scolaires de PEP Attitude est adressé chaque année à près de 51000 établissements scolaires ainsi qu'à l'ensemble des associations et centres du réseau PEP.

Le projet de motion présenté et retravaillé lors de l'assemblée générale de Vichy, en juin 2024, a posé les grands axes de rédaction confirmant l'importance d'un projet éducatif partagé. Celui-ci viendra accompagner le déploiement local des activités PEP et servir de référentiel partagé de pratiques éducatives pour tous les professionnels et les militants PEP proposant des actions dans ce domaine.

Le texte travaillé sur le dernier semestre 2024 et le premier trimestre 2025, sera présenté lors de l'assemblée générale d'Orléans, en juin 2025, pour adoption.

En parallèle de cette rédaction, la communauté des acteurs PEVLC-S s'est dotée de temps d'échanges mensuels de pratiques – « Les 5^e de PEP Attitude » – et a poursuivi des travaux d'actualisation de la Charte en vigueur sur les modalités d'organisation et de production des séjours sous la marque commune PEP Attitude et, pour les années à venir, pour définir les séjours PEP de demain en cohérence avec le Projet éducatif commun aux trois secteurs d'activité de la Fédération.

Comme chaque année le recrutement des animateurs bénéficie d'une campagne nationale de communication. La tête de réseau s'assure de la circulation au sein du réseau des candidatures d'animateurs. L'organisation

et l'animation de cette communauté d'animateurs a été étudiée courant 2024 pour un déploiement en 2025-2026.

Plus généralement, cette dynamique trans-sectorielle d'échanges et d'harmonisation des pratiques a été reprise par les différents échelons territoriaux du réseau PEP, impulsant une série de colloques régionaux ou de travaux communs réalisés au sein notamment des associations régionales PEP (Arpep). ■



Première Journée régionale des Émas
en Auvergne-Rhône-Alpes

L'Association régionale PEP (Arpep) Auvergne Rhône-Alpes a organisé, le 21 octobre 2024, la première journée régionale Émas (Équipe mobile d'appui à la scolarisation). Ce dispositif met à disposition de la communauté éducative des compétences médico-sociales dans une logique d'appui-ressources pour favoriser la scolarisation inclusive des enfants en situation de handicap.

Cette journée intitulée « Des équipes au service des acteurs de l'école ? » a permis de construire une réflexion partagée sur la coopération entre l'Éducation nationale et les établissements et services médico-sociaux, dans un contexte d'évolution du service public de l'école inclusive, avec l'apparition des pôles d'appui à la scolarisation (PAS).

La journée, organisée avec le soutien de l'agence régionale de santé (ARS), des académies de Clermont-Ferrand, de Grenoble et de Lyon et en présence de Fernand Vanobberghen et André Rembert, respectivement Président et Vice-président en charge du secteur PSM2S de la Fédération générale des PEP, a été saluée par tous les participants qui attendent une seconde édition en 2025.

Développement des pools d'expertises et des référents locaux par programme ou projet



2024 fut l'année de la poursuite du déploiement des pools d'expertises et de référents thématiques. Sur la base du volontariat et avec la mise en place de formations adaptées, des expertises du réseau ont été identifiées et leurs interventions, en appui de la mise en œuvre du projet fédéral, ont été renforcées en 2024. Les référents ont coordonné pour garantir un maillage territorial favorisant les échanges d'information et de pratiques, permettant l'essaimage de projets ou la participation concertée, l'expérimentation dans les territoires de dispositifs initiés par les pouvoirs publics.

Ce réseau des référents assure une fonction de veille informationnelle propice aux échanges internes au réseau et aux renforcements de nos partenariats.

5 axes prioritaires de travail ont été choisis en 2024 pour asseoir cette structuration :

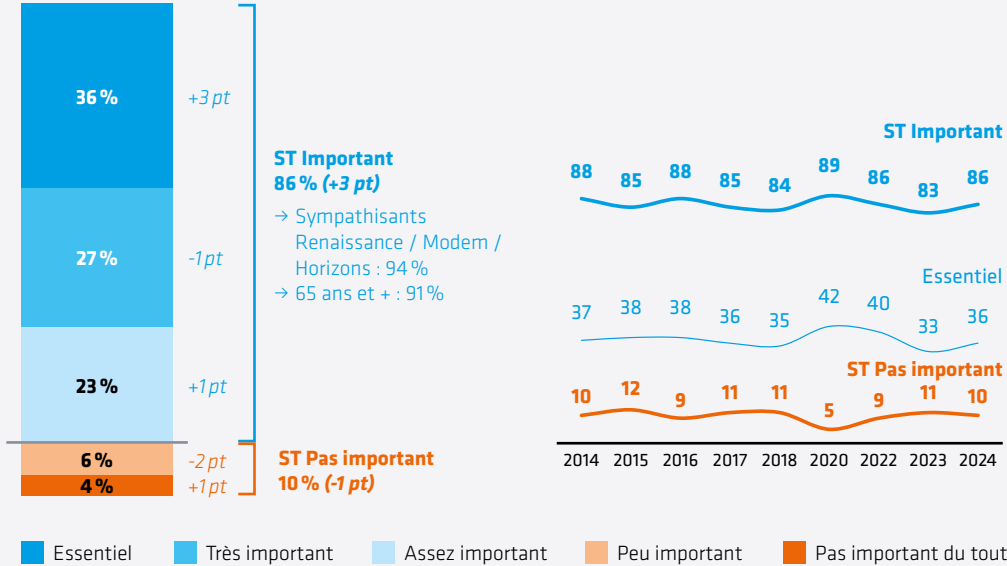
- Laïcité ;
- Autodétermination et participation sociale et citoyenne ;
- Schéma directeur des systèmes d'information ;
- Communication ;
- Sport - Jeux olympiques et paralympiques.

→ **Laïcité : poursuite et mise en place d'un projet de renforcement des actions éducatives sur le thème des valeurs de la République et mise en place d'un réseau Pool d'expertise et d'un maillage territorial de référents Laïcité PEP**

IMPORTANCE DU PRINCIPE DE LAÏCITÉ

La laïcité est considérée comme un élément important de l'identité de la France pour la plupart des Français et même essentiel pour plus d'un tiers d'entre eux, une position qui semble même se renforcer cette année, retrouvant les niveaux de 2022.

☞ La laïcité est-elle selon vous un élément essentiel, très important, assez important, peu important ou pas du tout important pour l'identité de la France ?



Plus de 800 actions locales ont été identifiées au sein du réseau PEP. Elles ont concerné plus de 200 000 enfants et jeunes par an et 40 000 enseignants ou parents. Un programme « Laïcité en actions » structure et amplifie cette dynamique.

L'organisation d'un évènement annuel, le 9 décembre, permet de souligner la dynamique de développement et l'impact de celle-ci sur les pratiques dans l'ensemble des secteurs d'activité des PEP.

Outre les rediffusions de la journée de 2020, la Fédération générale des PEP a décidé de renouveler, chaque année, une manifestation pour la Journée de la Laïcité. En 2024, cette journée a ouvert le cycle de débats des Rencontres PEP 2024.

LA JOURNÉE LAÏCITÉ DU 9 DÉCEMBRE 2024 A ENREGISTRÉ 176 CONNEXIONS EN DIRECT ET 250 SUR LES SITES DE REDIFFUSION.

Les Journées métiers de Montpellier, en novembre 2022, avaient consacré un parcours spécifique à la laïcité en trois temps d'ateliers, pour s'approprier ou se réapproprier ce principe et son application dans les situations pouvant être rencontrées dans le cadre de l'exercice professionnel. Ces ateliers avaient notamment abouti à l'identification de pistes d'action et d'enjeux pour le projet fédéral 2023-2027. Un comité de pilotage dédié a été réuni en 2023 pour s'en saisir et produire une motion, présentée et votée à l'assemblée générale de Dunkerque : la « Charte d'engagement des PEP pour conforter et promouvoir la laïcité ». Celle-ci a posé les bases du programme « Laïcité en actions », inscrit dans le 6^e projet fédéral. Celui-ci a été mis en œuvre dès septembre 2023 et, en 2024, avec l'installation d'un pool d'expertise Laïcité, composé d'acteurs PEP de terrain (salariés cadres, non cadres,

bénévoles, élus) proposés par chaque Arpep, représentant l'ensemble des secteurs d'activité, et de personnalités qualifiées hors réseau PEP. Il a pour mission de structurer et produire des outils d'analyse des situations en réponse aux demandes des professionnels ou bénévoles, de construire des formations, de structurer des ressources. Il contribue à l'animation du réseau des référents Laïcité locaux et régionaux désignés par chaque association PEP. Ces derniers sont chargés, pour chaque association, de transmettre les situations problématiques ou questionnements et de relayer sur leur territoire les travaux conduits (ressources, formation, communication).

EN 2024, PREMIÈRE ANNÉE DU LANCEMENT DU PROGRAMME LAÏCITÉ, 25 RÉFÉRENTS LOCAUX AVAIENT ÉTÉ DÉSIGNÉS PAR LEUR ASSOCIATION.

L'objectif de ce programme d'actions est de travailler sur les problématiques émanant du terrain, de produire non pas des réponses mais des aides à la réflexion, à l'analyse des situations pour pouvoir les traiter. Il s'agit de mettre en place une pédagogie du principe de laïcité.

Dans cette perspective, le pool d'expertise laïcité a animé le 27 mai 2024 une réunion de travail avec plus de 30 professionnels et élus PEP sur les problématiques rencontrées en accueils collectifs de mineurs, sur trois axes : alimentation, pratiques vestimentaires et pratiques religieuses. Pour poursuivre cet accompagnement, une permanence a été mise en place pendant les congés d'été pour répondre aux éventuelles sollicitations.

Parallèlement le pool d'expertise Laïcité a élaboré avec Face PEP, service Formation Audit Conseil Études des PEP, certifié Qualiopi, une formation dédiée au rôle de référent Laïcité. Celle-ci sera mise en place début 2025.

→ Autodétermination et participation sociale et citoyenne

L'engagement des PEP est de permettre à chacun d'être acteur/auteur de sa propre vie, dans ses dimensions les plus intimes, et de pouvoir contribuer, en tant que citoyen en lien avec les autres, à la construction du bien commun. Cet engagement a été réaffirmé par la motion votée à l'assemblée générale 2024. Cette motion a été produite dans le cadre de la constitution du groupe d'expertise PEP Autodétermination et participation sociale et citoyenne face au défi de transformer les organisations

et les pratiques PEP dans l'ensemble de nos champs d'activité et secteurs : accueil de jeunes, accueils péri- et extrascolaires, séjours, loisirs, établissements et dispositifs sociaux et médico-sociaux, actions culturelles...

Le pool d'expertise « Autodétermination, participation sociale et citoyenne » a été constitué en 2023 de vingt salariés de douze associations PEP (PEP 09, PEP 18, PEP 28, PEP 42, PEP 45, PEP 64, PEP 66, PEP 91, PEP CBFC,

PEP Savoie-Mont-Blanc (SMB 73-74), PEP Alpes-du-Sud (ADS), Erasme) représentant une diversité de secteurs d'activité et de métiers.

Il a bénéficié au dernier trimestre 2023 d'une formation dispensée par Daniel Boisvert, professeur associé à l'Université du Québec à Trois Rivières, Directeur du Consortium national d'experts en inclusion sociale, et Éric Piriou, directeur du centre de preuves de la société inclusive. En lien avec cette formation, le groupe est parti pour une semaine d'immersion au Québec organisée par Josée Lemay, engagée depuis 30 ans dans l'accompagnement au changement des pratiques outre-Atlantique. Il a pu rencontrer de nombreux acteurs canadiens des champs de la santé, de l'insertion professionnelle, de la petite enfance ou de l'accompagnement social. Ces échanges ont permis la découverte des politiques publiques et les pratiques canadiennes en matière d'autodétermination et de participation sociale et citoyenne pour construire collectivement les ressources à partager avec l'ensemble du réseau PEP.

En mars 2024, le groupe a organisé un séminaire de restitution de son expérience de formation et d'immersion au Québec. À partir des échanges avec les participants au séminaire, il a ensuite poursuivi ses travaux pour proposer la motion votée à l'assemblée générale de juin 2024 « Autodétermination, développement du pouvoir d'agir et participation sociale et citoyenne », définissant des orientations et principes d'actions. Celle-ci constitue une base commune que

➔ **Schéma directeur des systèmes d'information (SDSI) : accompagner la transformation numérique du réseau PEP**

Adopté en juin 2023, le schéma directeur des SI est un pilier de la structuration et de l'accompagnement du réseau PEP pour faire face aux enjeux soulevés par la transformation numérique. L'objectif est double : favoriser par l'interopérabilité des systèmes d'information la transparence de l'utilisation des fonds publics et déterminer l'impact social et éducatif des PEP. L'objectif est de poser les fondements d'un système d'information commun et distribué pour l'ensemble du réseau PEP. Les résultats d'un audit organisationnel et fonctionnel ont jeté les bases d'une transformation majeure du système d'information fédéral.

L'adoption quasi unanime de la motion intitulée « Organisation du schéma directeur des systèmes

le groupe s'est attaché ensuite à décliner à travers deux axes de travail : la construction d'une part d'un parcours de formation et d'autre part d'un référentiel d'observation et d'analyse des pratiques.

Ce référentiel vise à observer et questionner la mise en œuvre, dans les pratiques, des valeurs et principes d'actions inscrits dans la motion. Il propose une grille d'observation permettant de questionner celles-ci et d'identifier des points d'amélioration, de progression vers une « participation effective de toutes et tous aux décisions qui les concernent ».

En cohérence avec les orientations de la motion, il s'agit de créer et développer les conditions permettant d'avancer vers une participation effective en agissant aux différents niveaux concernés : gouvernance, dirigeance des associations, projets d'établissements, d'accueils, de dispositifs et de services, modes d'intervention des professionnels et bénévoles.

Le parcours de formation a été pensé en lien avec l'expérimentation dans une logique de co-construction et d'évolution réciproque des deux outils.

Début 2025, le pool d'expertise a invité largement les associations PEP à participer à ces travaux pour partager, suivre et accompagner l'expérimentation de projets et actions favorisant la participation sociale et citoyenne et l'autodétermination de tous – publics, salariés, bénévoles – sur l'ensemble des différents secteurs d'activité.

d'information PEP » lors de l'assemblée générale de Dunkerque (2023) a marqué une étape significative. Cette motion confère au SDSI PEP un rôle central dans la mise en œuvre du 6^e projet fédéral, alignant les actions sur la cohérence, la communication, la stratégie et l'évaluation.

Dans la perspective du renforcement du positionnement des PEP, du développement des activités et de l'amélioration de l'efficacité opérationnelle, le SDSI est devenu un outil phare.

Il évolue d'un simple support technique à un pilotage partagé, aligné sur une stratégie commune de déploiement des compétences numériques.

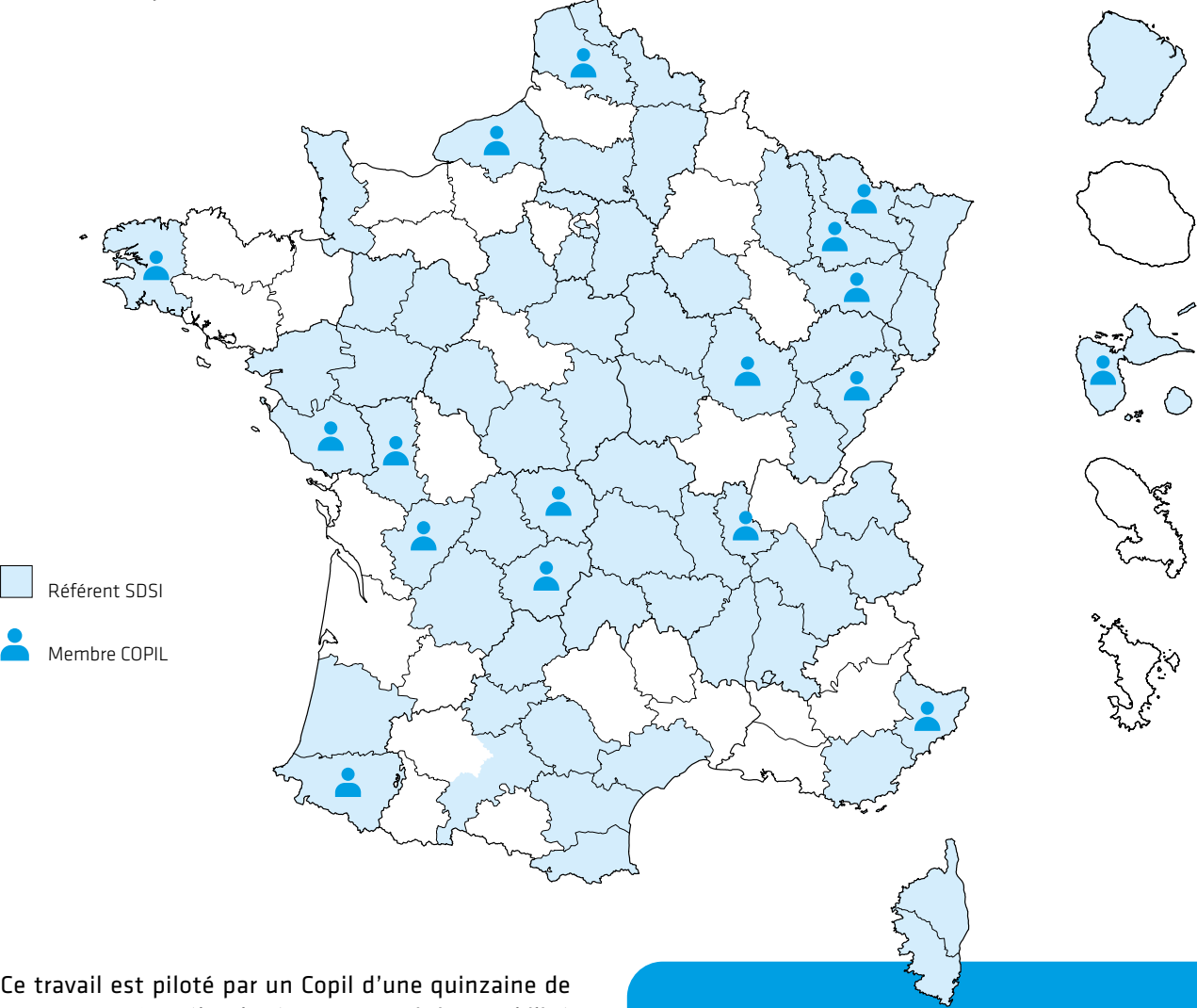
Le SDSI repose sur quatre piliers essentiels :

- Pilotage et gouvernance ;
- Efficacité opérationnelle ;
- Sécurité et conformité ;
- Gestion des données.

En adoptant une approche collaborative et en mettant l'accent sur l'innovation, la Fédération générale des PEP s'engage résolument dans une transformation numérique. Le SDSI devient ainsi un levier essentiel pour fournir des services de qualité, faciliter l'accessibilité des outils et répondre aux besoins d'accompagnement des personnes tout en assurant la transparence des financements publics.

En 2024, la méthode choisie a été déployée en 5 points :

1. Désigner son référent SI PEP ;
2. Établir les cartographies fonctionnelles et applicatives des SI de toutes les associations ;
3. Définir les sujets à mutualiser avec d'autres associations et/ou avec la tête de réseau ;
4. Identifier les projets en cours comme le déploiement de l'intelligence artificielle (IA) ;
5. Accompagner la construction de la trajectoire SI de chaque association.



Ce travail est piloté par un Copil d'une quinzaine de personnes, DSI et élus du réseau PEP, qui s'est mobilisé en 2024 pour accompagner les associations PEP dans leur « entrée » et leur appropriation de la démarche.

Ce Copil a proposé de constituer un pool d'expertise SI capable d'accompagner les associations dans leur mobilisation dans cette démarche.

➤ 4 formations ont été réalisées pour les référents SI PEP une fois ceux-ci nommés par leur association. Un webinar sur les questions de sécurité et de responsabilité informatique a été proposé en 2024. 43 personnes y ont participé.

Fin 2024, de nombreuses associations n'avaient pas pu encore désigner leur référent SI. Pour accompagner ce travail, le conseil d'administration fédéral a décidé de renforcer l'équipe SI en créant un poste de chargé de mission permettant de conforter le groupe de référents et de finaliser la cartographie des SI locaux.

Le Schéma directeur des SI intègre une partie importante de développement des compétences numériques en accompagnant les associations à poursuivre leur transformation numérique. Il permet également, par la réalisation de cartographies applicatives, d'identifier les besoins, notamment en termes d'interopérabilité des systèmes informatiques et de cyber sécurité.

➔ **Communication : optimiser la circulation des informations et initier un projet phare liant engagement et campagne d'adhésion nationale**

L'importance des enjeux de communication pour les PEP a conduit le conseil d'administration fédéral, dès 2023 et en 2024, à créer un groupe de référents Communication composé de 68 professionnels et élus volontaires, chargés de conduire les actions de communication locales, de remonter les besoins de formations et d'outils et de participer à la coordination nationale des actions de communication et à la valorisation des informations locales et nationales.

Le groupe des référents Communication a été réuni 7 fois en 2024, en alternance soit en réunion technique et formative, soit avec une dimension plus réflexive et politique, participant ainsi au pilotage et



➔ Concernant la GED (gestion électronique de documents sur le volet process de facturation et de validation), un accord de référencement a été conclu avec l'éditeur Yooz. Cette solution est en cours de déploiement sur le siège de la Fédération générale des PEP et est opérationnelle depuis le 1^{er} janvier 2025. Des démonstrations de cette solution seront proposées aux associations désireuses de s'équiper de cette solution.

au déploiement des stratégies de communication de l'ensemble du réseau PEP.

Ils ont été particulièrement actifs lors de la diffusion des deux baromètres PEP de la société inclusive réalisés en 2024, assurant la communication de ces derniers et valorisant les plaidoyers afférents ou thématiques.

Leur rôle dans l'identification et la valorisation des projets phares du 6^e projet fédéral a été important et une vraie clé de réussite de l'information au sein du réseau PEP et de la conduite de la stratégie de communication et de management du déploiement du 6^e Projet.

Mobilisés lors des Jeux olympiques et paralympiques, en lien avec les référents des projets sports identifiés au sein du réseau, ils ont permis une couverture en temps réel de toutes les participations PEP.

Ce groupe a été particulièrement proactif, proposant au conseil d'administration fédéral la mise en place, dans le cadre du projet stratégique, d'une première campagne nationale d'adhésion PEP.

Cette proposition a été validée en 2024. Le conseil d'administration fédéral a décidé de constituer un Copil réunissant une vingtaine de présidents, directeurs généraux et référents communication, chargés d'élaborer la première campagne d'adhésion PEP. Réuni dès janvier 2025, ce Copil est chargé de rédiger un projet de campagne d'adhésion nationale qui sera soumis à validation lors de l'assemblée générale d'Orléans.



Valorisation et diffusion à l'échelle nationale des projets d'activités sportives pour tous ←

Les PEP contribuent à l'animation des territoires avec une préoccupation constante de développement social, local et des pratiques de co-construction avec les personnes concernées et l'ensemble des acteurs.

La volonté des PEP, à travers ce programme national d'action, s'inscrit également dans une dynamique institutionnelle en écho avec l'actualité, la réponse aux besoins des publics et les orientations des ministères en charge des Jeux olympiques et paralympiques 2024, de l'Éducation nationale et de la jeunesse, du sport et de la culture. Ce programme s'intègre dans les opérationnalisations de la loi visant à démocratiser le sport en France.

Elles inscrivent notamment l'offre d'activités physiques et sportives parmi les missions d'intérêt général des établissements et services médico-sociaux (ESMS) avec la mise en place d'un référent Sport par établissement en lien avec la Stratégie nationale Sports et Handicaps (SNSH) 2020-2024.

Les PEP ont également participé, en 2024, aux manifestations mixant la culture et le sport initiées par le ministère de la Culture.

De nombreux partenariats locaux ont été conclus avec les associations sportives locales qui perdurent au profit de l'accès au sport pour tous.

Des référents Sport ont été mobilisés dans chaque établissement du réseau. Un travail d'animation de ce réseau a été dynamisé par la participation active des PEP aux Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.

Les PEP ont participé activement en mobilisant les personnes accompagnées dans le cadre de nos activités. 60 000 personnes ont participé au programme Sport. Par ailleurs, le nombre de jeunes ayant participé à des activités sportives organisées par les PEP dans le cadre de son programme Sport tout au long de l'année 2024 est en nette augmentation par rapport aux années précédentes.

EN 2024,
ANNÉE OLYMPIQUE EN FRANCE,

43 846

ENFANTS
ET

8 290

ADULTES

ONT PRATiqué DU SPORT
AVEC LES PEP, DONT 15 % EN
SITUATION DE HANDICAP.

Les associations PEP se sont rapidement mobilisées pour permettre à tous de participer à la célébration collective des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. Tout au long de l'année olympique, les associations PEP ont développé des projets sportifs inclusifs et innovants.

Les PEP ont obtenu, dans le cadre de la Billetterie populaire nationale organisée par l'État, 564 places pour les Jeux paralympiques, 121 places pour les Jeux olympiques et 15 places pour la cérémonie d'ouverture. La tête de réseau fédérale a organisé un appel à volontariat au sein du réseau. 20 associations du réseau se sont mobilisées, permettant à près de 800 jeunes et adultes des quartiers prioritaires de la politique de la ville, des établissements de la protection de l'enfance de participer en tant que spectateurs mais également en tant que volontaires. ■

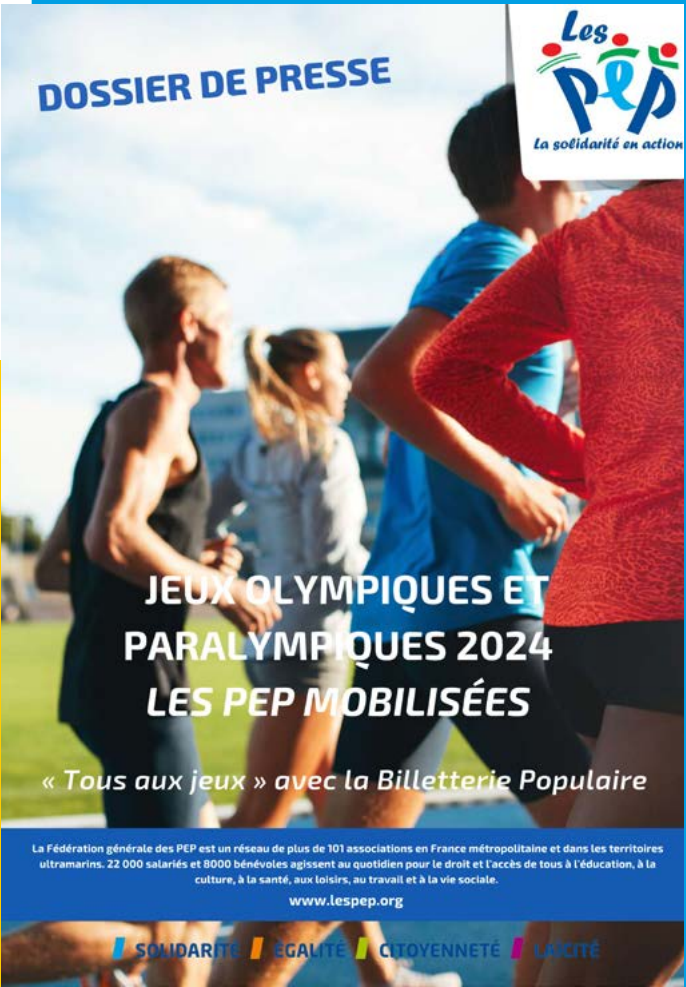
➤ Durant les Jeux olympiques et paralympiques, une boucle WhatsApp a été mise en place afin de permettre aux associations PEP d'envoyer en direct les photos, vidéos et témoignages en lien avec les épreuves sportives des JOP 2024 auxquelles ils assistaient. Ces témoignages ont été valorisés sur nos différents supports de communication, notamment les réseaux sociaux, permettant ainsi 41 publications sur LinkedIn et autant sur Facebook. Ces publications ont été vues plus de 34 000 fois et ont engendré 1 109 interactions.

➤ Les 5 principaux axes du programme Sport sont :

- Le sport pour la pleine participation de tous ;
- Le sport ensemble ;
- Le sport santé, bien-être ;
- Le sport et éducation ;
- Le sport accessible à tous.

À noter que la communication sur les réseaux sociaux, organisée par la tête de réseau conjointement avec les référents Sport et les référents Communication des associations PEP, participantes au programme ou non, a suscité un fort engouement sur la toile avec une forte contribution des publics bénéficiaires et de leurs familles.

Les PEP ont bénéficié d'une bonne visibilité pour cette stratégie de communication coconstruite et collaborative dédiée à ce programme.



Formations et acquisition d'une culture du risque dans le cadre de la mission de sécurisation du réseau et développement des compétences des militants et professionnels

➔ Adapter et diffuser l'offre de formation chaque année aux enjeux de l'organisation -
Formation des acteurs militants et professionnels PEP

Pour relever les enjeux du déploiement du 6^e projet et accompagner la mise en place du projet stratégique PEP, l'animation des pools d'expertises et des référents a été privilégiée comme présenté dans les paragraphes précédents. Les formations dédiées ou liées ont été importantes. Pour autant, pour assurer un maillage territorial solide capable de déployer le projet fédéral de manière harmonisée, de consolider et révéler les spécificités de chaque membre du réseau, il était indispensable de renforcer l'offre de formation PEP au service d'une politique d'essaimage et de développement des compétences internes.

Le service de formation fédéral Face PEP a conduit ce travail en mobilisant dans cette dynamique les 12 centres de formation portés par des associations du réseau.

En 2024, Face PEP a pris en compte 1690 inscriptions à l'ensemble des actions pédagogiques proposées dont 1400 membres du réseau PEP issus de 72 associations, dont plus de 260 structures du réseau PEP.

Parmi les 1400 inscriptions PEP, 144 sont liées aux séminaires web et 167 aux vendredis juridiques, 1089 stagiaires se sont inscrits aux 64 sessions de formations continues courtes, dont des séquences d'analyses de pratiques professionnelles.

Parmi ces 1400 inscriptions PEP se trouvent notamment 60 bénévoles, près de 700 professionnels (éducateurs, animateurs, métiers paramédicaux, coordonnateurs, assistantes sociales, psychologues...), un peu plus de 500 personnels d'encadrement, plus de 80 professionnels aux fonctions support dont le développement.

L'augmentation de 49 % du nombre de stagiaires formés pour un nombre de sessions constant relève de plusieurs sessions de formation concernant l'ensemble des professionnels d'un établissement (PEP Grand Oise par exemple) ou d'une association (deux formations des PEP 2B) pour lancer une dynamique, une culture commune.

Face PEP a renouvelé sa certification Qualiopi pour trois ans sans aucune non-conformité en septembre 2024.

Face PEP a maintenu ses actions auprès des membres du réseau PEP et de ses partenaires, notamment par le renouvellement d'une offre nationale de formations continues courtes au service de la mise en œuvre du projet fédéral qui comprend :

**Une offre de formations réservée
aux membres du réseau, financée
sur les fonds de la Fédération, sans coûts
pédagogiques pour les participants :**

→ 14,5 jours de formation pour, à nouveau, un peu plus de 20 000 euros d'abondement des financements formation du réseau, en 10 sessions de formation qui ont bénéficié à 180 membres du réseau sur des thématiques initiées depuis 2022 comme le « Devenir Mentor aux PEP » ou « La suite logiciel Vern », « Comprendre la situation d'aidant pour construire des solutions de répit » ou encore « Nouveau référentiel HAS ». Le stage des nouveaux responsables, quant à lui, permet d'accompagner l'accueil des nouveaux cadres du réseau et des militants exerçant des responsabilités dans les associations PEP.

71 participants ont assisté au stage des nouveaux responsables en 2024

Le stage d'accueil des nouveaux responsables du réseau PEP est organisé chaque année pour les nouveaux responsables, salariés et administrateurs. Ces journées ont pour objectif de permettre à tout nouvel acteur PEP de s'approprier la culture et le projet associatif fédéral, de connaître et comprendre la diversité des domaines et des actions des PEP, dans leurs relations avec les évolutions des politiques publiques. En 2024, 71 membres du réseau PEP ont participé à ce stage.



Le développement de nouvelles thématiques au service du développement des projets du réseau :

→ Comme « Comprendre le territoire dans les politiques publiques » et « Décrypter la nouvelle écologie partenariale : territoires / institutions / acteurs PEP » ou « Construire et mettre en œuvre des projets de médiation autour de la lecture », animée par l'équipe du Centre national du Livre dans le cadre du partenariat avec le ministère de la Culture.

Ces formations ont permis le développement de divers projets, réunissant des professionnels de différents établissements et services des trois secteurs d'activité des PEP : centres de vacances, CMPP, IME, externat médico-pédagogique, plateforme d'accompagnement et de répit, crèche.

L'offre dont les coûts pédagogiques sont pris en charge par la Fédération est complétée par 5 séminaires web sur des thématiques expertes ou d'actualité auxquels se sont inscrits 144 membres du réseau PEP :

- Se repérer dans le paysage des aides européennes ;
- Construire et mettre en œuvre des projets de sensibilisation autour de la lecture, qui a anticipé la formation présentée plus haut ;
- De l'éveil aux langages dès la petite enfance ;
- Cybersécurité : quelle prévention pour éviter la gestion de crise ? Ce séminaire web a été suivi par une expérimentation auprès des directeurs des systèmes d'information (DSI), référents Communication, directeurs généraux et présidents qui ont reçu un accès à une plateforme de sensibilisation en ligne afin de déterminer ensemble les possibles pour sensibiliser idéalement tous les « utilisateurs » PEP ;
- La RSO : de quoi parle-t-on ? Quels enjeux et impacts pour mon activité ?

Une offre de formation ouverte aux membres du réseau et à ses partenaires qui soutient les thématiques au service du développement et accompagne l'évolution des pratiques :

→ Évolution de l'offre médico-sociale, Sérafin-PH, Stratégie et développement d'un centre de vacances PEP (module complémentaire à la formation « Gestion et commercialisation d'un centre »), comprendre les territoires, etc.

Cette offre comprend des thématiques qui peuvent être agrégées en parcours et ce pour les professionnels des trois secteurs d'activité des PEP.

Dans la suite du parcours de formations dédié aux acteurs des CMPP initié en 2021, des actions de formation continue sont proposées régulièrement sur l'évolution de l'offre, les troubles du neurodéveloppement, la place des CMPP, Sérafin-PH, l'accompagnement au fonctionnement en dispositifs et plateformes, avec une nouvelle formation proposée dans le cadre des grilles de diagnostic « Autisme » : la batterie NP MOT destinée aux psychomotriciens.

Dans le PEVLC-S, deux parcours sont désormais proposés avec des formateurs internes, issus du réseau PEP pour accompagner les centres de séjours dans leurs évolutions et leur gestion.

LES FORMATIONS À DESTINATION DES ACTEURS DE PEP ATTITUDE, TANT SUR LA GESTION DE CENTRE QUE SUR LA COMMERCIALISATION DES SÉJOURS ET L'UTILISATION DES OUTILS VERN ONT CONCERNÉ 51 PROFESSIONNELS DU RÉSEAU.

Le parcours de formation proposé dans le cadre du déploiement du projet Mentorat s'est poursuivi et les temps d'échanges de pratiques complètent toujours ces actions.

À noter que les PEP 10 ont été retenus par le Service départemental à la jeunesse, à l'engagement, aux sports et à la vie associative (SDJESVA) de l'Aube afin de faire partie des acteurs référencés pour dispenser la formation civique et citoyenne (FCC) des Services civiques, activité de formation portée par le service Face PEP de la Fédération : 6 premières sessions ont permis de former 45 jeunes engagés. ■



Les « vendredis juridiques » du réseau PEP, initiés en 2023, au regard de la forte participation du réseau ont été conduits en 2024 avec 11 réunions qui ont généré 167 inscriptions. Co-produit entre Face PEP et le cabinet HDV Avocats, ce rendez-vous est apprécié des directeurs généraux, des ressources humaines et des directeurs administratifs et financiers du réseau PEP, ainsi que des élus, notamment des présidents et trésoriers. Il a permis d'accompagner les PEP tant dans la mise en œuvre des obligations RH dans le secteur médico-social, comme le Ségur, mais aussi dans l'accompagnement de la fonction de plaider au sein des syndicats employeurs comme Nexem, la Fehap ou encore Hexopée pour le secteur de l'animation.

En ce sens, ces temps d'information, formation et échanges de pratiques sont également nourris par « Le Club RH » du syndicat Hexopée.

La cheffe de projet Face PEP continue son action au sein de la commission professionnelle consultative (CPC) Cohésion sociale et Santé, au titre du Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH), pour alerter et sensibiliser les acteurs à l'accessibilité de la soixantaine de diplômes et certificats aux personnes en situation de handicap.

Face au contexte politique et social instable, sécurisation solidaire des activités associatives

LA CAPACITÉ À S'INSCRIRE DANS UNE DÉMARCHE QUALITÉ COMMUNE RENFORCE ET SÉCURISE LE RÉSEAU DE MANIÈRE SOLIDAIRE.

→ Programme Qualité - Projet «Qualité ESSMS»

Dès 2023, la création d'un groupe de travail « Qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) » et la structuration d'une communauté de pratiques rassemblant plus de 80 personnes aujourd'hui, préfiguraient la mise en œuvre du programme qualité prévu par le 6^e projet fédéral.

En 2024, les travaux du groupe « Qualité » ont permis, dans la dynamique de co-construction qui caractérise son fonctionnement, d'accompagner l'ensemble du réseau dans la réalisation des évaluations du fonctionnement de ses ESSMS.

La finalisation des partenariats avec les éditeurs de logiciels dédiés au pilotage de la démarche qualité des associations, la co-production d'outils comme le Guide d'appropriation des critères impératifs, ou encore la

co-organisation des réunions de la communauté de pratique Qualité autour de la thématique de la gestion des événements indésirables et de la maltraitance, constituent autant d'illustrations du dynamisme de cette démarche fédérale traduisant les nouvelles modalités de pilotage de notre 6^e projet fédéral.

En 2025, les travaux menés par le groupe de travail intégreront notamment le nouveau référentiel Qualité du secteur de la petite enfance (dont la Fédération générale des PEP a contribué à l'élaboration), illustrant ainsi la démarche globale d'amélioration continue et de pilotage de l'activité par la qualité. Ces travaux seront utilisés en 2025 pour définir le référentiel Qualité PEP en prenant comme référence le Projet éducatif PEP pour l'enfance, l'adolescence et la jeunesse, transverse aux trois secteurs d'activités.

→ Accompagnement des fonctions de gouvernance des associations PEP

Pour la première fois en 2024, la Fédération a organisé pour les trésoriers et les directeurs administratifs et financiers (DAF) du réseau des temps de rencontres et de formation dédiés. Une formation a ainsi réuni une trentaine de trésoriers le 8 avril, après que tous les trésoriers et DAF aient été conviés à participer au Rassemblement des Présidents et Directeurs généraux de Chambéry. Devant le succès de ces initiatives, de nouvelles rencontres seront organisées en 2025, permettant à chacun de partager ses questions et interrogations quant à la gestion des associations PEP dans leur dimension plurisectorielle. La volonté est de mobiliser ces acteurs pour anticiper les difficultés que peuvent rencontrer les associations. La combinaison des

comptes 2023 restituée au réseau a souligné les grands enjeux de la maîtrise du développement et de l'intégration des contraintes liées à la réglementation et aux choix des partenaires financiers de nos actions.

Ces temps d'échanges ont également permis d'identifier, de formaliser et partager la dimension économique des actions et des plaidoyers portés par les PEP. Transformer l'offre médico-sociale, participer activement à la création d'une école inclusive et offrir une offre de séjours éducatifs ou d'accueils périscolaires de qualité, complémentaires de l'école, a un coût qu'il faut faire reconnaître par nos partenaires locaux et nationaux.

L'importance de la formation pour une prévention des risques optimisée est, dans le contexte politique de 2024-2025, une clé de stabilité à s'approprier solidairement pour l'ensemble des dirigeants du réseau PEP.

Dispositif des administrations déléguées

Le rapport de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGESR) avait, en 2023, souligné la qualité des interventions de sécurisation du réseau PEP alliant formations et accompagnements, notamment au travers de son dispositif d'administration déléguée en cas de difficultés importante. En 2024, 5 administrations déléguées ont été conduites concomitamment par la tête de réseau.

Visioconférences Présidents Directeurs généraux

Toutes les sept semaines, les présidents et directeurs généraux du réseau ont été conviés à participer à des réunions dites « Visioconférences des présidents et directeurs généraux » qui permettent collectivement, en sus du Rassemblement annuel de ces acteurs, d'échanger sur les questions d'actualité, les enjeux communs de représentation et de plaidoyer. ■

PRÈS DE
2 000 h
DE TRAVAIL ONT ÉTÉ DÉDIÉES
AUX ADMINISTRATIONS DÉLÉGUÉES
PAR LA TÊTE DE RÉSEAU

CHACUNE DES JOURNÉES
DE VISIOCONFÉRENCES
DES PRÉSIDENTS ET DES DIRECTEURS
GÉNÉRAUX A RASSEMBLÉ
ENTRE 80 ET 100 PARTICIPANTS



Renforcer la structuration régionale des PEP, un enjeu majeur pour le portage des représentations et de coordination des plaidoyers partagés du réseau PEP

En 2024, le maillage territorial des PEP a été renforcé par la création d'une nouvelle association régionale et la fusion de plusieurs associations départementales. L'évolution de la géographie PEP a été suivie avec attention par le conseil d'administration fédéral et les accompagnements aux fusions et créations ont été nombreux.

↘ Avec la création de Corsica, en décembre 2024, ce sont dix Arpep qui existent sur treize régions de France métropolitaine. Deux autres régions ont engagé ou repris des discussions entre associations PEP du territoire pour parvenir à la création prochaine d'une Arpep.

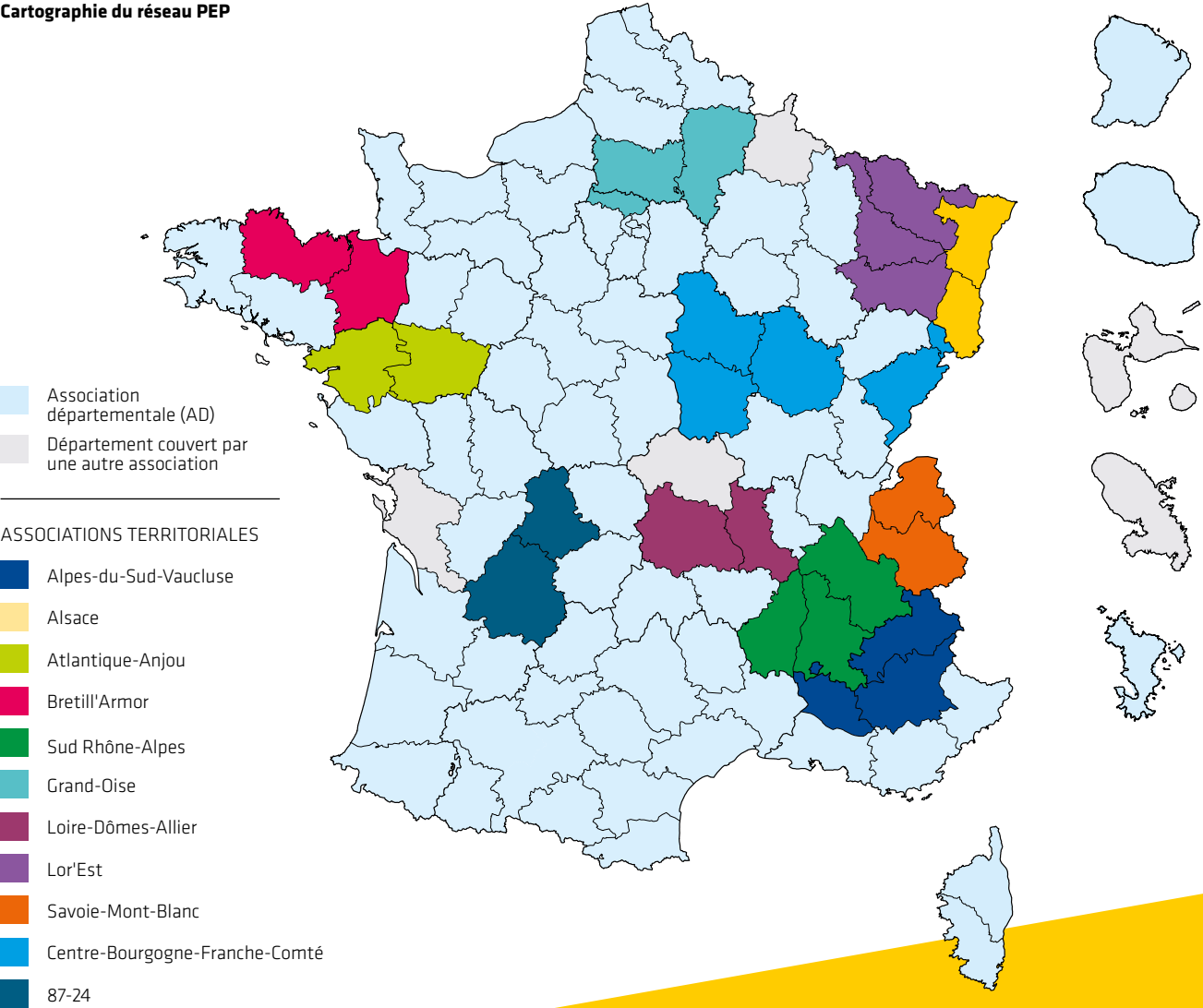
Au 1^{er} janvier 2024, les PEP 42 et les PEP 63 ont fusionné pour donner naissance à l'association territoriale Loire-Dômes-Allier.

L'animation de la dynamique de développement des Arpep et cet accompagnement a mobilisé le Conseil consultatif des régions (CCR) qui s'est réuni trois fois au cours de l'année 2024. Il a mobilisé les expertises de la tête de réseau : commission Statuts, professionnels de la tête de réseau, pool d'expertise Sécurisation et accompagnement du réseau mobilisant diverses compétences juridiques et financières.



Ces mutations, pensées dans une double logique de sécurisation et de développement, ont intégré une dimension de renforcement de la vie associative. Cette question est travaillée en 2024, avec l'émergence d'une politique d'adhésion devant garantir la présence des PEP sur tous les départements. Cette représentation territoriale est essentielle pour garantir la capacité des PEP à exercer et renforcer leurs représentations dans tous les départements et régions, pour adapter leur modèle économique, défendre leurs valeurs et porter leurs plaidoyers. ■

Cartographie du réseau PEP



L'effort de structuration déployé en 2024 a permis d'améliorer la mobilisation des PEP dans l'action et dans leurs missions de plaidoyer. Ensemble, par une meilleure coordination et un pilotage partagé notamment au Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH), au Haut-Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA) ou au sein du Comité national de suivi de l'école inclusive (CNSEI), elles ont su agir collectivement, renforçant leur influence et consolidant leur reconnaissance. En commun, solidairement, les PEP agissent et font mouvement !



EN 2024, LA REPRÉSENTATION
DE LA FÉDÉRATION AU SEIN DU
CNC PH A MOBILISÉ 16 PERSONNES
— 9 ADMINISTRATEURS FÉDÉRAUX,
4 CADRES DU RÉSEAU ET 3 DE
LA TÊTE DE RÉSEAU — POUR UN
INVESTISSEMENT DE 392 HEURES,
SOIT 49 JOURS DE TRAVAIL

PARTIE II

Agir collectivement pour tous à l'échelle nationale **SE MOBILISER DANS L'ACTION**

➔ Faire que les expertises et les plaidoyers PEP mobilisent de nombreux soutiens et permettent la mise en œuvre d'actions publiques inclusives et solidaires : c'est faire mouvement.

En 2024, la Fédération générale des PEP s'est activement impliquée dans les travaux conduits par le CNC PH, dans le cadre des 10 commissions spécialisées et délégations auxquelles elle participe. Une participation importante rendue possible par l'implication et l'engagement des acteurs, bénévoles et professionnels, de nombreuses associations PEP. Par ailleurs et dès 2023, la Fédération, qui soutenait la nécessité de renforcer la participation directe des personnes concernées au sein du Conseil, avait proposé d'accompagner le CNC PH dans la mise en place d'une commission dédiée aux enfants, au regard de son expérience dans le cadre de l'animation du collège des enfants et des adolescents du HCFEA. Après plusieurs réunions de travail et de nombreux échanges, la perspective de la création d'un Collège des enfants du CNC PH, à l'instar de celui existant au HCFEA, semble plus que jamais être d'actualité en 2025 ! ■

CETTE PARTIE DU RAPPORT D'ACTIVITÉ EST CENTRÉE SUR LA MISSION PLAIDOYER, CONSTRUITE ET PORTÉE À PARTIR D'ACTIONS CONCRÈTES, DE PROBLÈMES IDENTIFIÉS LOCALEMENT PAR ET AVEC LE RÉSEAU. CETTE MISSION EST PORTÉE CONJOINTEMENT PAR LA TÊTE DE RÉSEAU ET LE RÉSEAU.

Le projet fédéral promeut une approche globale de la personne visant à accompagner et mettre en œuvre les mutations des organisations et des cultures nécessaires à la pleine participation des individus. Il conduit une politique d'innovation et d'accompagnement reposant sur une méthodologie de co-construction et de coresponsabilité.

La Fédération générale des PEP s'est engagée pour la mise en œuvre de politiques éducatives et sociales inclusives dans les territoires. En développant une stratégie permettant aux expériences, expertises et questionnements du réseau PEP d'être partagés avec les pouvoirs publics, le Gouvernement et la représentation nationale, elle cherche renforcer son plaidoyer et protéger ses missions. Elle est reconnue pour sa capacité d'innovation et ses contributions dans chacun des secteurs d'activités et plus particulièrement pour sa capacité à concevoir des projets de réponses hybridant les politiques publiques, répondant ainsi aux besoins globaux des personnes, des citoyens. Elle siège dans de nombreuses instances pilotées par différentes administrations ou conseils installés sur des champs spécifiques comme le Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH), le Conseil national des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public (Cnaecep) ou encore le Comité national d'évaluation de l'école (CNEE). Participant activement aux gouvernances de nombreuses associations nationales (JPA, Unat, Collectif Handicap...), de syndicats Employeurs des différents champs d'activité des PEP ou de collectifs associatifs, la Fédération a installé une capacité d'interpellation coordonnée et intersectorielle qui permet de mettre à l'agenda politique les propositions qu'elle porte.

Agir et réfléchir, penser son action en réponse aux attentes et besoins des citoyens, partager ses propositions grâce à son animation du réseau guide l'action quotidienne des PEP. Les propositions et positionnements PEP, toujours co-élaborés et coécrits par le réseau PEP, sont défendus par les élus, les professionnels de la tête de réseau. Le contexte politique marqué par l'instabilité gouvernementale et parlementaire, particulièrement renforcé après les élections européennes de juin 2024, a interrogé la pertinence de nos actions, leurs orientations voire leur pérennisation.



La Fédération générale des PEP est membre :

- De structures institutionnelles : Comité économique et social européen (Cese), Comité national d'orientation des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public (Cnaecep), Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH), Comité national de suivi de l'école inclusive (CNSEI), Comité de filière Animation, Comité de filière Petite enfance (au titre d'Hexopée), Comité de pilotage des politiques de jeunesse Cnaf, Conseil national d'orientation et d'évaluation des Cités éducatives, Haut-Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA) ;
- De collectifs associatifs : Comité national pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire (Cnajep), Collectif Handicaps, Collectif SNU, Économie sociale pour l'école de la République (Esper), Jeunesse au plein air (JPA), Union nationale des associations de tourisme et de plein air (Unat), Mouvement Ambition éducation, Mouvement associatif, Pacte du pouvoir de vivre, Solidarité laïque, Uniopss, UCPA ;
- Des syndicats employeurs : Nexem, Hexopée.

Conformément à leur ligne d'action, les PEP ont choisi de protéger leurs missions en renforçant collectivement leur pouvoir d'influence. Pour étayer la réflexion et s'assurer un ancrage dans la réalité perçue par la société et la pertinence des propositions PEP, la Fédération a fait réaliser le Baromètre PEP de la société inclusive en février 2024. Il sera suivi d'un second, en décembre 2024, pour accompagner l'engagement des PEP au regard des évolutions politiques dans le cadre de la préparation des Rencontres PEP de décembre 2024. ■

9^e édition du Baromètre PEP (février 2024), plaidoyer Europe et actions de solidarité

En décembre 2023, pour la neuvième fois, la Fédération missionne l'organisme de sondage Kantar Public, aujourd'hui Verian, pour indiquer l'évolution de la perception de la société par les Français.

Le Baromètre PEP de la société inclusive est, au fil des années, reconnu par nos partenaires institutionnels comme un outil pertinent et qui, 10 ans après sa création, est une référence. Il permet de mesurer l'évolution des attentes, des questionnements des Français sur l'ensemble des champs d'action des PEP : inégalités sociales, éducation, laïcité, handicap, migration, emploi, politiques inclusives... Chaque édition comporte une question d'actualité. Pour l'édition 2024, restituée en février 2024, les élections européennes du 9 juin avaient été choisies par la Fédération, en cohérence avec le volet Démocratie de son projet fédéral, pour mettre en débat son plaidoyer.

ACCÉDER À LA 9^E ÉDITION DU BAROMÈTRE PEP PORTANT SUR LA THÉMATIQUE DE L'EUROPE :



Lors du Rassemblement des Présidents et Directeurs généraux à Chambéry les 26, 27, 28 mars 2024, les résultats du 9^e Baromètre PEP ont été examinés et analysés par les 200 participants. Les échanges ont permis de préciser les modalités, les questionnements, les positions et les propositions PEP qui semblaient nécessaires à partager avec les candidats à l'élection. Ces travaux ont été réinvestis dans l'élaboration du plaidoyer Europe porté par les PEP.

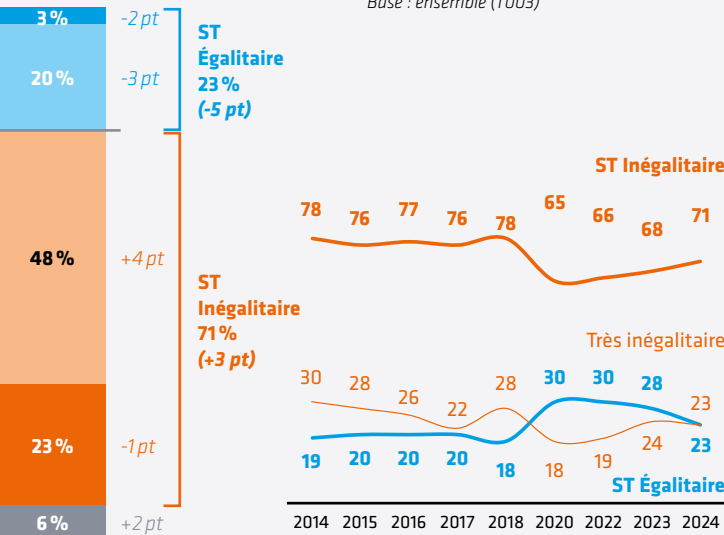
PERCEPTION DES INÉGALITÉS DANS LA SOCIÉTÉ

La société française est jugée inégalitaire par 7 Français sur 10, un constat qui se renforce de manière continue depuis 2020.

Diriez-vous que la société française est...

- Sans opinion
- Très inégalitaire
- Plutôt inégalitaire
- Plutôt égalitaire
- Très égalitaire

Base : ensemble (1 003)



LIRE LE PLAIDOYER PEP SUR L'EUROPE ÉLABORÉ À L'OCCASION DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES DE JUIN 2024



En défendant ce plaidoyer, les PEP ont affirmé une nouvelle fois, leur volonté d'être de véritables partenaires de la puissance publique, revendiquée dans les « 55 propositions PEP » produites pour les élections présidentielle et législatives de 2022.

Le conseil d'administration fédéral a demandé aux Arpep d'organiser en leur sein des réunions, début avril 2024, pour identifier les modalités locales d'appropriation du 9^e Baromètre PEP et des plaidoyers Europe issus de Chambéry et des travaux animés par la tête de réseau. ■

Parler de l'Europe en 2024, c'est aussi penser la Paix et mettre en place des actions de solidarité pour les enfants ukrainiens et leurs familles dans la durée

Dès le début de la guerre en Ukraine, en février 2022, la Fédération a mobilisé le réseau PEP dans une campagne de solidarité qui a conduit les PEP à s'engager dans l'opération « Prykhystok » (l'abri) en réunissant en moins de deux semaines les conditions d'accueil en colonie de vacances de jeunes ukrainiens. En trois ans, près de 290 jeunes ont bénéficié de cette action éducative et de solidarité. La réussite de ce dispositif éligible aux dispositifs Colos apprenantes par suite des démarches entreprises auprès du Gouvernement et de la Cnaf lors de son lancement, a permis de tisser des liens avec les autorités locales ukrainiennes en charge de l'éducation.

En 2023, les besoins exprimés par les autorités ukrainiennes se sont diversifiés. L'accueil de classes au sein du réseau PEP a été proposé à nos partenaires, permettant aux élèves ukrainiens de retrouver un cadre collectif à l'abri alors que les déscolarisations et la scolarisation en distanciel sont imposées à un grand nombre d'enfants.

En 2024, deux séjours ont été réalisés, l'un en mars associant temps de scolarité et de découvertes, et le second à l'automne proposant visites et animations.

Pour le premier, la ville de Nancy et le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle ont souhaité s'associer à notre projet de solidarité en apportant leur soutien à l'organisation d'un séjour en faveur d'un groupe de 40 enfants ukrainiens.

Ce séjour original co-construit avec les représentants de la ville ukrainienne de Vinnytsia a offert aux élèves ukrainiens la possibilité de partager des temps de scolarité avec des élèves français en classe de 4^e inscrits au collège Alfred Mézières situé à Nancy.

Ainsi, un programme d'enseignements commun aux classes d'élèves français et ukrainiens a été conjointement assuré par les équipes enseignantes des deux pays : cours de langue, découverte de l'Histoire des deux pays et des valeurs européennes, visites culturelles...

Les enfants ukrainiens ont été accueillis du 17 au 31 mars 2024 lors d'un séjour éducatif et pédagogique encadré conjointement par les professionnels des PEP Lor'Est, l'équipe éducative du collège et les professeurs de français accompagnant les élèves de Vinnytsia. Ce séjour a permis aux jeunes des deux pays de prendre part à un dialogue interculturel s'inscrivant dans le cadre des valeurs européennes en faveur de la paix et de la promotion de la démocratie.

Pour le séjour réalisé à l'automne, la région Grand Est, la Collectivité européenne d'Alsace, la ville de Strasbourg et la ville de Kehl ont répondu présent pour contribuer à l'organisation d'un séjour avec les PEP Alsace et les PEP 75 et le soutien du groupe Aéroport de Paris et de Solidarité laïque : 40 jeunes ukrainiens de 12 à 14 ans accompagnés de leurs professeurs de français, tous issus de la région de Kharkiv, ont ainsi pu découvrir du 23 septembre au 6 octobre, l'Alsace, Paris, et rencontrer de jeunes Allemands lors d'une soirée à Kehl. Le mardi 1^{er} octobre, ils ont eu l'opportunité de visiter le château de Versailles et ses jardins. Après cette visite, un déjeuner sur l'herbe a permis aux jeunes et à leurs enseignants d'échanger des suites possibles de ce séjour avec les représentants de la Fédération générale des PEP. Les visites et animations organisées par les équipes des PEP Alsace et des PEP 75, fortement appréciées, ont permis à ces jeunes de sortir de leur isolement et de profiter pleinement de moments de détente.

Pour réaliser cette action en 2024, la Fédération a mobilisé son réseau et a proposé un séjour de découvertes et d'échanges avec des jeunes collégiens en France. Ce séjour a été transfrontalier et parisien, grâce à la mobilisation des PEP Alsace, des PEP 75 et de PEP Découvertes, associées à la Collectivité européenne d'Alsace, aux villes de Strasbourg et de Kehl, en Allemagne, et aux soutiens financiers du groupe Aéroports de Paris et de Solidarité laïque. Les transports depuis l'Ukraine ont été assurés par notre partenaire Europe Prykhystok et ont été financés par la Fondation Bosch. ■



ORGANISATION DE CLASSES DE DÉCOUVERTES : DU RÉPIT POUR LES JEUNES UKRAINIENS



Un groupe de 40 jeunes Ukrainiens a participé à un séjour en France dès le 22 septembre, organisé dans le cadre du projet « Solidarité avec les enfants ukrainiens ». Ce projet, porté et piloté par la Fédération générale des PEP, reflète l'engagement fort et durable de la Fédération et des membres de son réseau pour soutenir ces enfants.

Après une première partie de séjour animée par les PEP Alsace, la seconde étape se déroule au centre PEP 75 à Mandres-les-Roses, où les jeunes trouvent une parenthèse de répit et de découverte enrichissante. Le mardi 1^{er} octobre, ils ont eu l'opportunité de visiter le château de Versailles et ses jardins. Après cette visite, un déjeuner sur l'herbe a permis aux jeunes d'échanger avec les représentants de la Fédération générale des PEP. Tout au long de la semaine, les jeunes poursuivront leur immersion culturelle à travers la découverte d'autres lieux emblématiques d'Ile-de-France.

La Fédération générale des PEP a coordonné les efforts de nombreux partenaires pour réaliser une véritable action éducative et de solidarité.

UNE ACTION SOLIDAIRE DES PEP AVEC LE SOUTIEN DE LEURS PARTENAIRES : SOLIDARITÉ LAÏQUE, AÉROPORTS DE PARIS (ADP), LA RÉGION GRAND EST, LA COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE, LES VILLES DE STRASBOURG ET DE KEHL



Les PEP ont poursuivi leur engagement pour «le départ» en vacances et en classes de découvertes et pour renforcer le secteur de l'animation

Depuis des décennies les PEP ont fait de l'accès aux droits et à la citoyenneté l'axe majeur de leurs engagements. En 2024, les PEP ont poursuivi leurs engagements pour défendre un programme de relance des classes de découvertes, pour pérenniser les dispositifs Colos apprenantes et déployer le Pass Colos qu'elles avaient proposé dès 2018 dans le débat public auprès du ministère de l'Éducation nationale, du ministère de la Cohésion sociale, de la Cnaf et au sein des associations dont elle est membre – Jeunesse au plein air (JPA) et Union nationale des associations de tourisme et de plein air (Unat) – ou du Haut-Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA).

→ Les PEP sont parmi les premiers organisateurs de classes de découvertes

En 2023-2024, les PEP ont organisé 3 200 classes de découvertes, concernant 80 000 élèves soit 9 700 élèves en moins et représentant 15 000 journées en moins qu'en 2022-2023.

Les PEP revendiquent, depuis 2021, la mise en place par l'Éducation nationale d'un plan de développement des classes de découvertes soutenu. Chaque élève devrait pouvoir partir au moins une fois en classe de découvertes lors de son cursus scolaire.

Cette proposition n'a pas reçu l'impulsion nécessaire.

Notons que la demande de départs en classe de découvertes n'a cessé de progresser mais sur des séjours plus courts et que les autorisations académiques et/ou la réticence de certains parents à faire partir leurs jeunes au regard de leurs pouvoir d'achat limitent la relance souhaitée.

La question de la lourdeur administrative pour l'obtention des autorisations, bien qu'étudiée par le ministère, n'a pas débouché sur un dispositif facilitant les départs. La lourdeur administrative reste pour les enseignants un frein.

Les PEP ont soutenu l'initiative de proposition de loi d'une députée pour valoriser l'engagement des enseignants s'investissant dans le projet d'une classe de découvertes. Cette proposition de loi n'a pas encore abouti, en 2025, par suite de la dissolution de l'Assemblée nationale après

les élections européennes. La Fédération, avec d'autres grands acteurs de l'éducation populaire, a demandé aux sénateurs de rétablir à leur agenda l'étude de cette proposition de loi qu'elle soutient.

La diversification de l'offre PEP, correspondant aux attentes éducatives des enseignants et aux axes de la convention pluriannuelle d'objectifs conclue pour la période 2023-2025 avec le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse (MENJ) a été remarquable en 2024 par le développement de l'offre sur le développement durable ou l'offre culturelle, en lien également avec la convention signée en 2024 avec le ministère de la Culture.

EN 2024,
LES PEP ONT ORGANISÉ
2 700
CLASSES DE DÉCOUVERTES.
ELLES ONT ACCUEILLI
59 300
ENFANTS
POUR UN TOTAL
DE 225 000 JOURNÉES.

→ Colonies – Droit au départ

La promotion des vacances est particulièrement importante pour les enfants et les jeunes, notamment pour celles et ceux dont les familles n'ont pas les moyens financiers et souvent la culture du départ.

Fort levier éducatif, indispensable dans la construction de la réussite des élèves, le départ en accueil collectif avec hébergement sur les périodes extrascolaires complète, nourrit les apprentissages et participe à la construction de la citoyenneté de chacun et au vivre ensemble.

Ceci est également nécessaire pour le bien-être et la santé mentale des enfants et des jeunes.

Ces convictions ont été partagées par la Fédération lors de nombreuses manifestations auxquelles les PEP ont

participé, ainsi que lors des rendez-vous institutionnels et politiques réalisés en 2024.

Le dispositif Vacances apprenantes depuis sa création est une réussite. L'annonce de son maintien en 2024 et en 2025, malgré une diminution substantielle de son montant, a permis aux PEP de faire partir 7 127 enfants dont 345 de la protection de l'enfance et 121 en situation de handicap.

Le démarrage tardif du dispositif Pass Colos n'a pas permis, en 2024, de mesurer son efficacité malgré l'engagement des équipes PEP à organiser la mobilisation

de cet appui financier pour les familles et les enfants de la Protection de l'enfance. La Fédération a concouru activement à l'obtention de l'éligibilité de ces enfants à ce dispositif.

Alors que la relance des « Colos » est en cours, accompagnée par les politiques publiques de jeunesse et d'éducation, celle des classes de découvertes reste à établir. Toutes deux sont questionnées par deux facteurs principaux : la baisse du pouvoir d'achat des familles conjuguée à la crise financière et budgétaire pour l'État et les collectivités locales. Les PEP ont, en ce sens, intensifié leurs engagements pour porter collectivement leurs plaidoyers. L'année 2025 est une étape attendue qui engendrera la mobilisation des associations PEP pour porter en territoires la défense de ces dispositifs. ■



CHAQUE ANNÉE
PLUS DE
20 000
ENFANTS PEUVENT ÊTRE
ACCUEILLIS PAR LES PEP
DANS LEURS
250
ACM SANS HÉBERGEMENT
ET CE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE
DANS LE SECTEUR PÉRISCOLAIRE

Été 2024 : les associations PEP ont continué, à œuvrer pour l'accès aux vacances en s'appuyant sur les colonies de vacances et les séjours en accueils collectifs de mineurs (ACM) sans hébergement. Côté colonies, l'été 2024 a été un bel été. Le nombre de colonies de vacances est en augmentation, avec un nombre de journées atteignant 87 938, soit une progression de 3 500 par rapport à 2023. Les inscriptions individuelles sont également en augmentation sur le site www.pep-attitude.fr. On constate en outre une augmentation de la visibilité sur les réseaux sociaux.

En favorisant la pleine participation aux pratiques artistiques, avec des propositions gratuites accessibles à toutes et à tous, ciblant en particulier les personnes ne partant pas en vacances, les jeunes publics et les publics empêchés (personnes âgées résidant en Ehpad, personnes en établissement pénitentiaire, personnes en établissement de soin ou en situation de handicap), le dispositif « Été culturel » s'inscrit pleinement dans les valeurs et les actions portées conjointement par la Fédération générale des PEP et le ministère de la Culture.

En partenariat avec l'Unat Auvergne-Rhône-Alpes et la direction régionale des affaires culturelles (Drac) AuRA, les PEP LDA ont notamment accueilli une autrice-illustratrice jeunesse, du 14 au 27 juillet 2024, dans le centre de vacances Valcoline au Collet d'Allevard (38). Cette résidence a permis de beaux moments de partage et de création avec les 120 jeunes accueillis en colonies de vacances dans le centre. Ils ont ainsi pu s'essayer à la reproduction du milieu naturel par le dessin, le découpage et la peinture. Le ministère de la Culture a publié un article sur son site au sujet de cette résidence.

Participation au Service public de l'École inclusive - Développement de coopération secteur SMS / École / périscolaire et extrascolaire

Poursuivant son engagement pour une école inclusive, la Fédération générale des PEP s'est mobilisée au travers d'actions de plaidoyer mais également dans le cadre du suivi de la préfiguration des pôles d'appui à la scolarisation (PAS) et a participé aux travaux du Comité national de suivi de l'école inclusive (CNSEI) co-piloté par les ministres de l'Éducation nationale et les ministres chargés du handicap.

En décembre 2024, elle a également contribué, dans le cadre de ce même collectif, à la rédaction d'une « lettre ouverte aux enseignants » destinée à ouvrir le dialogue avec les organisations syndicales.

À la suite de sa participation aux travaux du CNSEI de janvier 2024, préfigurant les PAS, la Fédération générale des PEP et la Fédération nationale des associations au service des élèves présentant une situation de handicap (Fnaseph) ont installé un « groupe de suivi associatif » pour suivre la préfiguration des PAS, lancée en septembre 2024 sur les territoires de l'Aisne, de l'Eure-et-Loir, de la Côte-d'Or et du Var et sur lesquels les associations PEP sont particulièrement impliquées.

Dans le cadre de ces travaux, une note présentant un premier retour d'expérience et des recommandations basées sur les remontées de terrain a été adressée aux ministères concernés, en décembre 2024, donnant lieu à un premier rendez-vous avec la Direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesco).

ACCÉDER
AU COMMUNIQUÉ DE PRESSE
« PERSONNES HANDICAPÉES,
SOCIÉTÉ INCLUSIVE : LES OUBLIÉES ? »
DU 23 SEPTEMBRE 2024



LIRE LA NOTE
ADRESSÉE À LA DGESCO
SUR L'EXPÉRIMENTATION
DES PAS, EN PARTENARIAT
AVEC LA FNASEPH



Membre du collectif « Ma place, c'est en classe ! », la Fédération a notamment pu s'appuyer sur les résultats de l'enquête Ifop, réalisée en juin 2024 auprès de plus de 600 enseignants et de 1000 parents d'enfants en situation de handicap, pour interpeller les pouvoirs publics sur la nécessité de donner un souffle nouveau à l'école inclusive et de sortir du cloisonnement actuel des politiques publiques.

En 2024, la Fédération a transmis de nombreuses notes aux autorités compétentes concernant l'école inclusive notamment en portant sa vision des dispositifs intégrés et des plateformes médico-sociales.

L'activité de plaidoyer et d'influence PEP a été également renforcée par la sollicitation des PEP pour participer à des travaux des inspections générales des affaires sociales, de l'éducation et de la jeunesse ou encore de la police et de la gendarmerie, dans le cadre de différents rapports touchant aux questions de l'école inclusive, de l'animation et du handicap ou de la protection de l'enfance. ■

Protection de l'enfance

La Fédération générale des PEP milite pour une politique publique prioritaire de protection de l'enfance, dimensionnée au regard des besoins des enfants et des adolescents et fondée sur le déclioisonnement des politiques publiques, favorisant la mise en œuvre d'un accompagnement global de ces derniers et de leurs parents. Elle insiste notamment sur le renforcement de la participation des personnes aux décisions qui les concernent et sur l'importance fondamentale de la prévention.

En 2024, face au constat alarmant et sans appel de l'état du secteur de la protection de l'enfance dans notre pays et des conditions d'accompagnement des enfants et des jeunes placés sous la protection de l'État, la Fédération générale des PEP a rejoint le « Collectif des 400 000 », animé par son partenaire, la Convention nationale des associations de protection de l'enfant (Cnape).

Une inscription du réseau dans cette dynamique collective a été rendue nécessaire pour permettre une prise de conscience réelle de la situation par les pouvoirs publics et permettre l'adoption de mesures concrètes et urgentes indispensables pour assurer une protection digne et équitable pour tous les enfants.

Cette mobilisation collective a permis l'installation d'une nouvelle commission d'enquête parlementaire portant sur les manquements des politiques publiques en protection de l'enfance, faisant suite à l'interruption d'une précédente, en raison de la dissolution de l'Assemblée nationale. Les PEP, impliquées dans l'accompagnement des enfants et des familles, apporteront leur expertise et leur analyse des politiques publiques actuelles en proposant une contribution à la commission d'enquête parlementaire pour contribuer à identifier les failles du système et à proposer des solutions concrètes, en s'appuyant sur l'expertise et l'innovation de son réseau. ■

**LIRE LA CONTRIBUTION PEP
À LA COMMISSION D'ENQUÊTE
PARLEMENTAIRE SUR LES
MANQUEMENTS DES POLITIQUES
PUBLIQUES DE PROTECTION
DE L'ENFANCE**



1 000
MINEURS NON ACCOMPAGNÉS

PLUS DE
3 300
ENFANTS OU JEUNES
SOUS MESURE DE PROTECTION
DE L'ENFANCE (DONT ENVIRON
11% EN SITUATION DE HANDICAP)
SONT ACCOMPAGNÉS PAR
LES ÉTABLISSEMENTS
ET SERVICES PEP

4 500
JEUNES
SOUS MESURE DE PROTECTION
DE L'ENFANCE (PEP ET HORS PEP)
SONT PARTIS EN SÉJOUR
DE VACANCES PEP



Crise des métiers – Investissement des PEP dans les comités de filière

Depuis 2022, les différents métiers des PEP sont confrontés à une crise inédite conjuguant des difficultés structurelles, économiques et d'organisation liées aux transformations des secteurs d'activités en réponse aux besoins des personnes. Partenaire des pouvoirs publics, la Fédération s'est engagée à contribuer aux différents travaux ouverts par la puissance publique sous la forme notamment des comités de filière et des représentations Employeurs.



→ **La Fédération générale des PEP participe activement aux travaux et à la gouvernance des comités de filière Petite enfance et Animation**

La Fédération a été particulièrement vigilante à porter un plaidoyer. Elle a contribué à la rédaction partagée avec les acteurs de l'éducation populaire au sein du Cnajep et d'Hexopée, syndicat employeur où elle exerce un mandat d'administrateur.



Tout au long de l'année elle a défendu les propositions issues des Copil regroupant les associations PEP concernées et organisant si besoin des consultations ou des remontées d'informations permettant de construire et défendre une position PEP.

Au comité de filière Petite enfance, elle a défendu le principe d'un service public de la Petite enfance permettant de lutter contre les inégalités éducatives dès le plus jeune âge et la mise en place d'un groupe de travail sur le modèle économique des accueils Petite enfance. Elle a défendu la mise en place d'une revalorisation des salaires pour l'ensemble des personnels, celle-ci ne devant pas rester à la charge des employeurs. La Fédération s'est également engagée à appuyer par ses expertises le déploiement du bonus attractivité comme elle l'avait fait pour le bonus handicap.

Au comité de filière Animation, elle a demandé la mise en place d'une étude préalable à toute décision visant l'évolution de la rémunération des contrats d'engagement éducatif (CEE), face aux besoins du secteur. Elle a contribué à la mise en place d'un travail sur les diplômes d'animation permettant des passerelles entre les différents champs d'intervention, au cours du parcours professionnel. Elle défend la mise en place d'une conférence des financeurs capable de mieux mobiliser les ressources pour l'animation et un changement de méthode, reconnaissant les associations d'éducation populaire comme partenaires des politiques publiques locales et leur décloisonnement. ■



Actrice du tourisme par ses 65 centres de séjour en propriété, dans le cadre de sa représentation au sein de la gouvernance de l'Unat, la Fédération générale des PEP contribue à la mise en place, courant 2024, du comité de filière Tourisme. Elle a participé à définir la question du patrimoine des centres de vacances comme un atout d'attractivité des territoires nécessitant un programme d'accompagnement dédié à sa rénovation et à sa modernisation.

Enfin, concernant les métiers du social et du médico-social, bien que non dotés d'un comité de filière, sa représentation coordonnée au sein de Nexem et de la Fehap a permis de souligner les difficultés d'extension du Ségur pour tous par refus de financement de certains conseils départementaux. La fédération n'a eu de cesse d'appeler de ses vœux une conclusion rapide de la négociation pour une convention collective unique et garantie par les financements publics.

Poursuite et mise en place d'un projet de renforcement des actions éducatives sur le thème des valeurs de la République

→ Le Service national universel (SNU)

La Fédération a participé activement, aux niveaux national et local, à la phase d'expérimentation, puis à celle de déploiement du Service national universel (SNU). Elle a alimenté la Délégation générale du SNU par son expertise partagée au sein du Collectif avec ses partenaires Léo Lagrange, UCPA, UFCV et VVF.

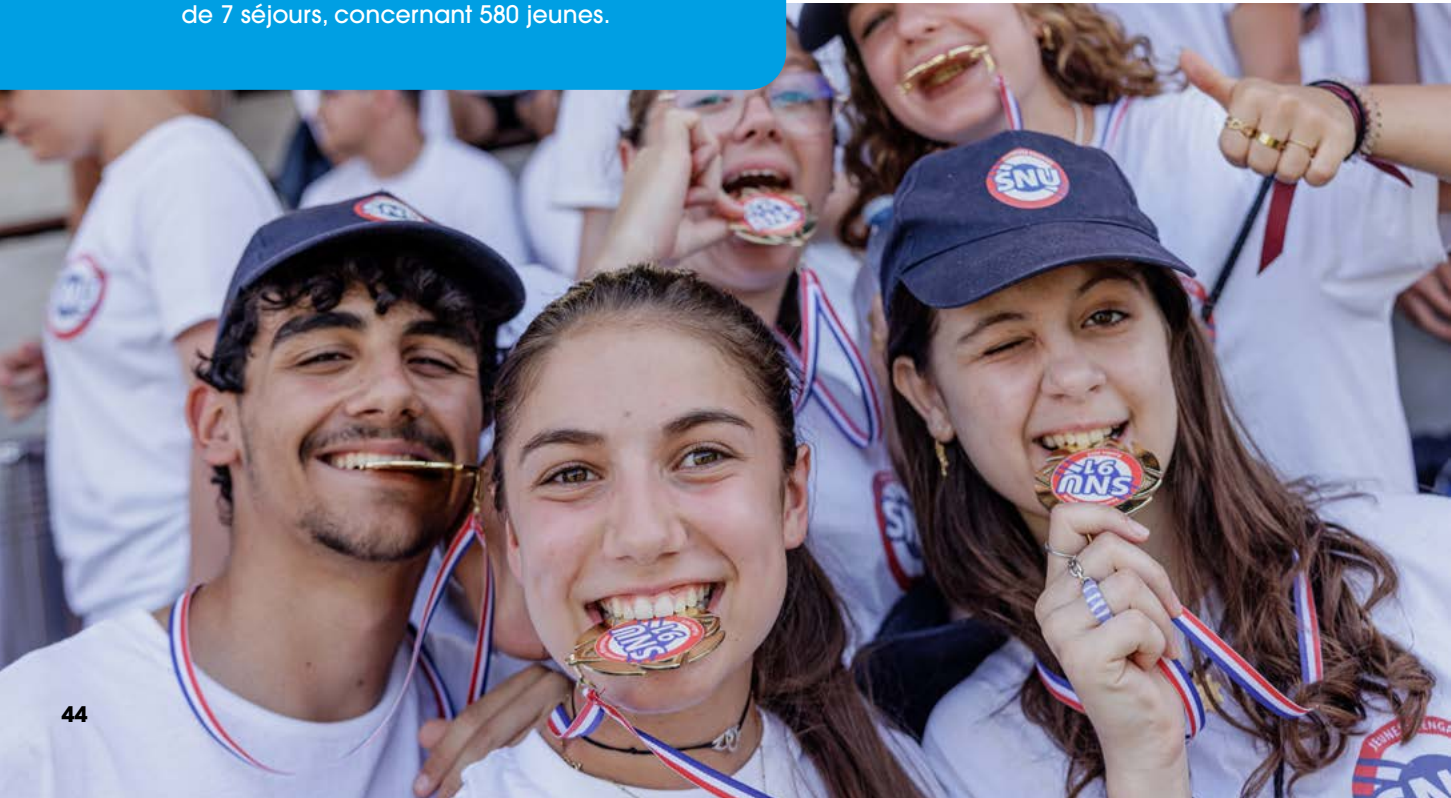
En 2023 et en 2024, une dizaine d'associations PEP a participé activement au déploiement des séjours de cohésion et des « classes clés ».

➤ Plus de 10 000 jeunes ont effectué leur Service national universel dans le cadre de l'éducation populaire. En l'absence de séjours en Ile-de-France, du fait des Jeux de Paris 2024, PEP Découvertes a apporté son expertise à plusieurs associations du réseau pour l'organisation de 7 séjours, concernant 580 jeunes.

Les débats sur la suppression du dispositif SNU au regard de son coût, puis les informations éparses recueillies, laissent entrevoir une fin du dispositif. La Fédération milite pour le maintien des séjours validés dans le cadre des appels d'offre et pour la création d'un dispositif d'accompagnement économique et d'appui au développement de nouvelles activités des structures ayant participé à son déploiement.

La Fédération générale des PEP défendra que les structures associatives d'éducation populaire, investies au titre de la promotion des valeurs républicaines et d'actions éducatives et citoyennes, doivent être confortées comme partenaires et non traitées comme des prestataires balayés, par l'interruption d'un dispositif sur fond de crise budgétaire.

La Fédération générale des PEP a été auditionnée en avril 2024 par la mission d'information sur le SNU.



→ Le Mentorat s'est installé dans les pratiques des PEP

Dans le cadre de son projet fédéral et du programme « Laïcité en actions », adoptés par les assemblées générales de la Fédération générale des PEP pour 2021 et 2022, le réseau PEP a choisi de développer un programme fédéral de déploiement du mentorat à partir des expertises de son réseau et en s'appuyant sur ses partenaires membres du Collectif Mentorat et l'ingénierie développée par celui-ci (plateforme numérique et outils). Ce programme s'est ensuite intégré naturellement dans le programme engagement du 6^e projet fédéral. Ce programme se réfère aux compétences et mobilise les pratiques d'éducation populaire acquises par les professionnels et bénévoles du mouvement PEP.

L'ambition est de développer l'engagement des jeunes pour répondre de manière personnalisée aux besoins des publics fragiles (jeunes en difficulté scolaire et/ou sociale, décrocheurs, jeunes handicapés, mineurs non-accompagnés, jeunes allophones, jeunes de l'aide sociale à l'enfance ou accompagnés par la protection judiciaire de la jeunesse...) et d'agir pour que les mentorés soient les mentors de demain.

Le mentorat aux PEP : accompagner l'émancipation et soutenir l'engagement des jeunes

Les PEP 11 ont initié un programme de mentorat au sein de leur maison d'enfants à caractère social (Mecs) et de leur dispositif d'accueil de mineurs non-accompagnés (Dama) de Carcassonne. Les jeunes sous protection de l'enfance reçoivent ainsi un accompagnement à la scolarité, à l'orientation et à l'insertion professionnelle. Des retraités se sont ainsi inscrits dans le dispositif, une ancienne magistrate a par exemple pu « mentorer » une jeune fille souhaitant entrer dans la magistrature. Des jeunes adultes, « anciens MNA » sortis du dispositif Dama, ont également accepté de s'engager dans le projet. Accompagnés par les équipes éducatives des établissements, ils assument auprès des plus jeunes le rôle de mentor, une nouvelle étape dans leur propre parcours. Le projet mentorat des PEP 11 devrait s'étendre, en 2025, à la résidence Habitat jeunes. Il est également prévu que les mentors puissent réaliser des activités en dehors des murs des établissements et de réunir l'ensemble des binômes, en fin de période d'accompagnement, autour d'une activité de groupe.

En 2024, la Fédération a pu présenter un bilan consolidé de ses actions en faveur du déploiement du mentorat à la Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (Djepva), conduisant la proposition de renouvellement des financements initialement portés dans le cadre d'un appel à projet national par une CPO 2025-2029. ■

DANS LE RÉSEAU PEP, 1 745 JEUNES MENTORÉS, DONT 924 ACCOMPAGNÉS À L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE ET 133 EN SITUATION DE HANDICAP, ONT ÉTÉ ACCOMPAGNÉS PAR 555 MENTORS.



Caractériser l'activité de plaider et la réforme du financement des établissements et services médico-sociaux (Séraphin-PH)

Depuis février 2023, à la suite des arbitrages pris en faveur du maintien du calendrier prévisionnel des travaux Séraphin-PH et du déploiement de la réforme, les évolutions majeures et non concertées du modèle de financement, associées aux conditions de travail du groupe technique national (GTN), ont conduit la Fédération générale des PEP à interpellier les pouvoirs publics sur un certain nombre de points d'alerte et de vigilance majeurs, concernant l'évolution du modèle de financement des établissements et services médico-sociaux.

Ainsi, tout au long de l'année 2024, notre Fédération a pris position à de multiples reprises, tant individuellement que collectivement, avec les organisations membres du groupe technique national et le Collectif Handicaps. Une dynamique collective soutenue par notre Fédération, a été établie visant à ce que les ambitions initiales de la réforme ne soient pas abandonnées au profit d'une simple méthode d'harmonisation des financements entre les établissements et services médico-sociaux. Pour rappel, la Fédération générale des PEP s'implique activement dans les travaux de réforme du financement du secteur médico-social depuis plus de 10 ans. Une réforme qui mobilise l'ensemble des acteurs concernés dans un objectif partagé : développer un modèle qui permette de financer efficacement l'évolution de l'accompagnement des personnes en situation de handicap et de leurs proches et, ce, afin de reconnaître ces personnes comme des citoyens et non plus des objets de soins, leur permettant d'être acteurs, décideurs de leur propre vie au sein de la société.

Fin 2024, elle a choisi, au côté de l'Uniopss et de Nexem, d'accompagner le mouvement de contestation de la méthode de déploiement de la phase de remontée de données des établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS) devant servir à cadrer le déploiement de la réforme Séraphin-PH, mobilisant le réseau et l'accompagnant par une série de deux webinaires dédiés auxquels la DGCS et la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) ont participé et entendu les interrogations et craintes des acteurs du médico-social. ■

LES DEUX WEBINAIRES, ORGANISÉS PAR LA FÉDÉRATION GÉNÉRALE DES PEP EN PARTENARIAT AVEC NEXEM, LA FEHAP ET LA MUTUALITÉ FRANÇAISE, AVEC LES INTERVENTIONS DE LA DGCS ET DE LA CNSA, SUR LE THÈME DE LA RÉFORME DE SÉRAFİN-PH ONT RASSEMBLÉ 1 500 PARTICIPANTS.

➤ La Fédération générale des PEP, dont les associations assurent la gestion de 12 Communautés 360 (C360) et en coordonnent l'activité partout sur le territoire, a participé activement durant l'année 2024, aux travaux de refonte du cahier des charges de ces dernières, conduits par la CNSA. Plus d'une dizaine de réunions de travail a ainsi mobilisé l'ensemble des associations PEP porteuses de C360, pour contribuer à renforcer les moyens et modalités d'action des communautés et à mettre en lumière les plus-values d'une organisation et d'un portage de ces dernières par les associations. Pour rappel, les PEP se sont impliquées dès la genèse des communautés 360, tant dans les travaux de conception de cette nouvelle modalité d'action impliquant l'ensemble des acteurs des territoires, que dans leur déploiement, en urgence durant la pandémie de Covid-19. Le réseau PEP, qui œuvre pour un accompagnement global et inclusif des personnes en situation de handicap, tous temps de vie, s'est ainsi saisi de ce nouvel outil d'animation des territoires qui implique le décroisement des secteurs d'activité pour répondre aux attentes et besoins des personnes concernées.

Santé mentale des jeunes et Sapadhe

Depuis les années 80, les PEP accompagnent dans le cadre de leurs conventions pluriannuelles d'objectifs successives avec le ministère de l'Éducation nationale 8 500 élèves malades. Elles gèrent 90 % des Services d'accompagnement pédagogique à domicile, à l'hôpital ou à l'école (Sapadhe) et ont développé des expertises reconnues par les enseignants et l'institution. Elles gèrent plus de la moitié des Centres médico-psychopédagogiques (CMPP) associatifs. Elles ont alerté le gouvernement et le parlement sur la dégradation de la santé mentale des enfants et des jeunes dans la période post Covid.

Elles ont contribué à l'émergence de cette question en contribuant entre autres au rapport du HCFEA sur cette question.

Elles se sont félicitées de l'annonce d'une année nationale 2025 dédiée à la santé mentale des jeunes.

L'animation fédérale a mobilisé les professionnels et militants PEP pour développer des actions renforcées en territoires et pour contribuer par leurs expertises aux débats nationaux et locaux. ■

Bien que toujours porteuse de propositions d'évolutions de l'action publique au service des besoins globaux des personnes, l'activité de plaider 2024 des PEP s'est orientée au cours de l'année vers une adaptation aux risques identifiés de fragilisation des associations par un retrait massif des finances publiques en raison de la crise financière. Elle s'est mobilisée fortement et avec pugnacité pour poursuivre les évolutions en cours au sein de secteurs d'activités, initiées par l'État et les collectivités locales.



PARTIE III

Déployer le 6^e projet fédéral

UN RÉSEAU AGILE, PROACTIF ET SOUDÉ, UN MOUVEMENT DE TRANSFORMATION SOCIALE EN ACTION À FORT IMPACT SOCIAL

➤ Les PEP, par le déploiement de leur 6^e projet fédéral, en suivant le projet stratégique dont elles se sont dotées, représentent collectivement un réseau associatif national parmi les plus importants. Son histoire, vieille de près de 109 ans, son implantation nationale, ses partenariats nationaux et locaux en 2024 constituent sa force et ont fait prendre conscience à ses militants de l'importance de promouvoir, dans le contexte politique 2024-2025, leurs valeurs démocratiques, inclusives, solidaires et écoresponsables pour et avec les personnes qu'elles accompagnent et leurs familles. Acteur économique, employeur de plus de 21 000 salariés, le réseau PEP a voulu particulièrement valoriser son impact social. ■

Les PEP et la conduite d'actions pour et avec les personnes – Panorama d'une fédération organisée en réseau associatif de proximité

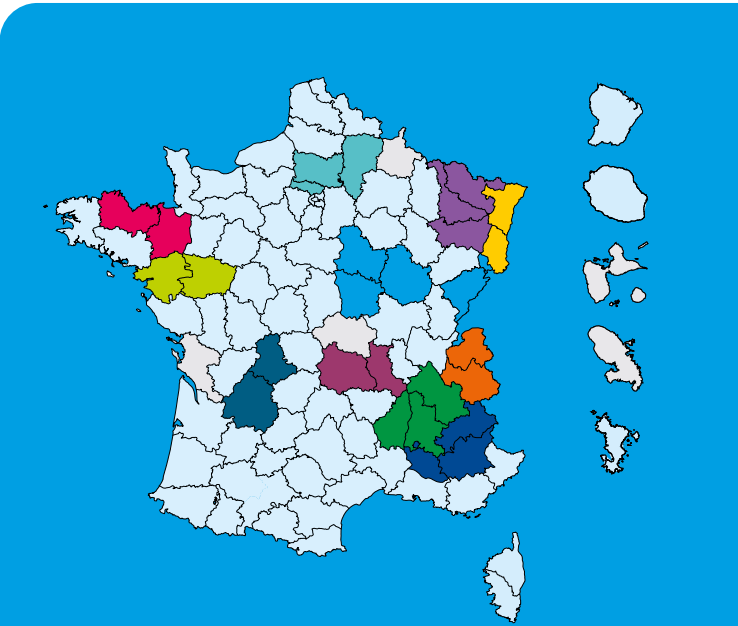
LES PEP EN QUELQUES CHIFFRES COMPLÉMENTAIRES, C'EST :

- 1500 000 personnes accompagnées et leurs familles ;
- 1800 établissements et services ;
- 3 secteurs d'activités :
 - Politiques éducatives et sociales de proximité (44 % de l'activité) ;
 - Politiques éducatives vacances, loisirs, culture et sport (38 % de l'activité) ;
 - Politiques sociales, médico-sociales et de santé (17 % de l'activité), tous types de handicap, dont Protection de l'enfance.

Les politiques fédérales des trois secteurs concourent chacune et collectivement (approche transversale) à la mise en œuvre des actions PEP en complémentarité de l'action publique. Tous les âges de la vie sont concernés facilitant les parcours individualisés éducatifs et sociaux :

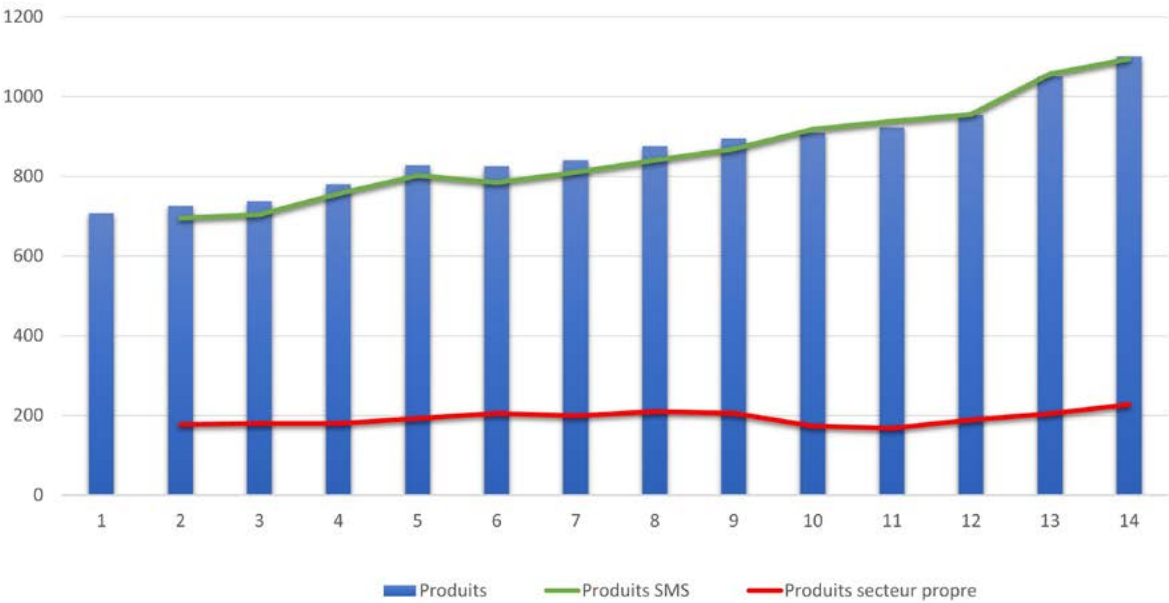
- 8 programmes :
 - Europe-International-Migrants
 - Patrimoine
 - Employeur
 - Formation, audit, conseils, études (Face PEP)
 - Laïcité
 - Développement durable
 - Qualité
 - Engagement
- 7594 activités différentes classées en 81 types d'activités ;
- 8 000 bénévoles ;
- 21000 salariés ;
- 416 personnels mis à disposition, détachés ou affectés (ministères de l'Éducation nationale, de la Santé et de la Culture et fonction publique territoriale) ;
- 8 conventions nationales de partenariats avec les pouvoirs publics à l'échelle nationale ;

- Dotées d'une politique de communication partagée et d'un schéma directeur des systèmes d'information (SDSI) distribué ;
- 1 magazine « Solidaires » diffusé à 17 000 exemplaires nationalement (3 numéros par an) et des éditions départementales, une newsletter PEP « Défis solidaires » diffusée à 60 000 personnes, une newsletter interne Flash Infos diffusée à 6 000 cadres du réseau ;
- 1 site internet fédéral et des sites départementaux, un site PEP Attitude sur l'offre de séjours, un site Les P'tits PEP sur la Petite enfance ;
- 1 baromètre annuel de la société inclusive réalisé en partenariat avec Verian.

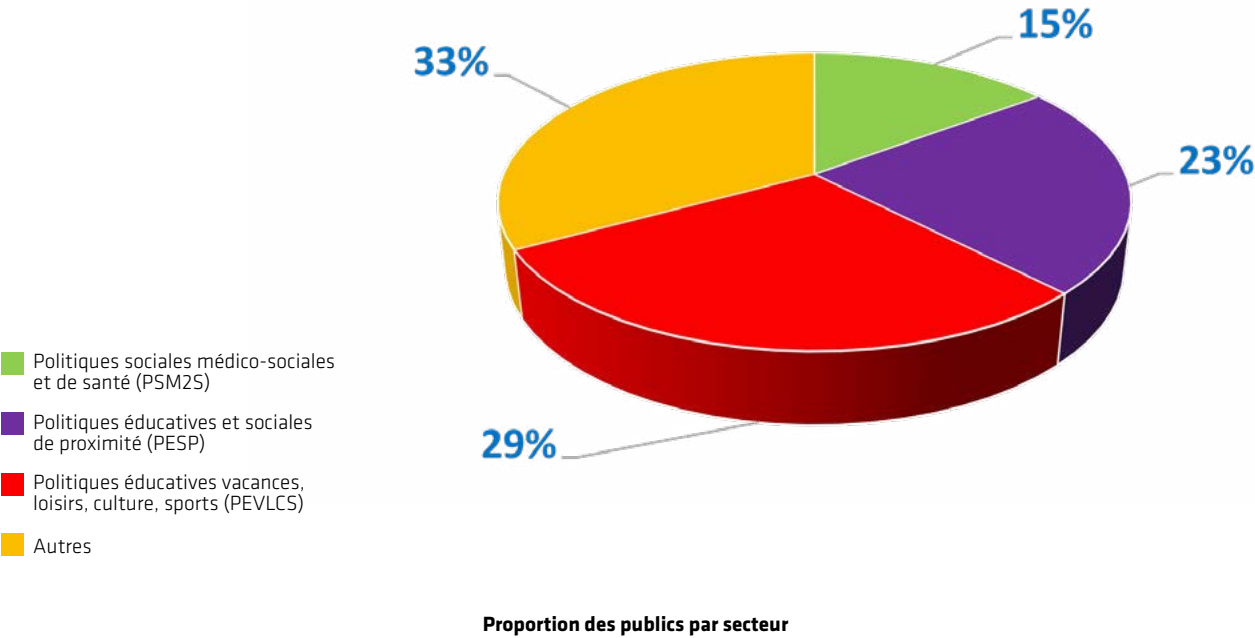


À date, la Fédération générale des PEP est constituée de 95 associations — 65 associations départementales, 11 associations territoriales (couvrant 29 départements), 10 associations régionales, 8 associations affiliées ou organisme de gestion et 1 fédération — et de membres individuels.

→ Un réseau en développement



→ Un réseau diversifié

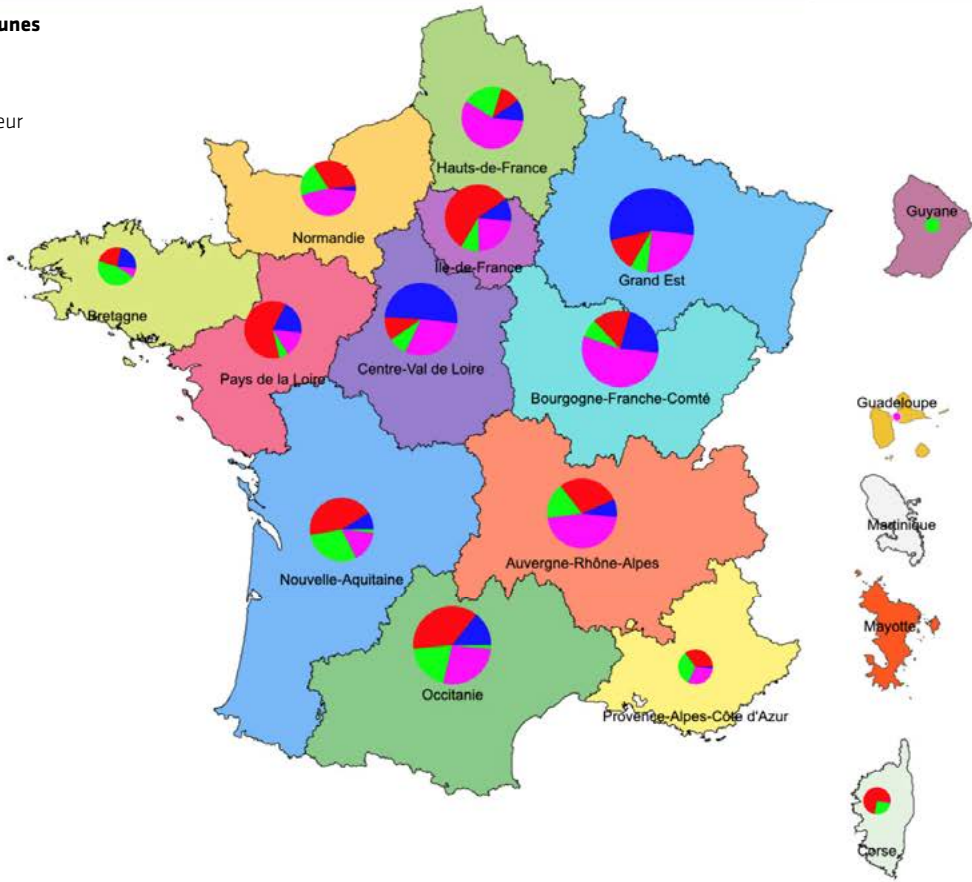
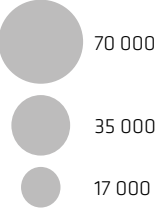


Public Enfants et jeunes

Répartition par secteur

- FORMATION
- PESP
- PEVLC
- PSM2S
- SIEGE

Nombre d'enfants

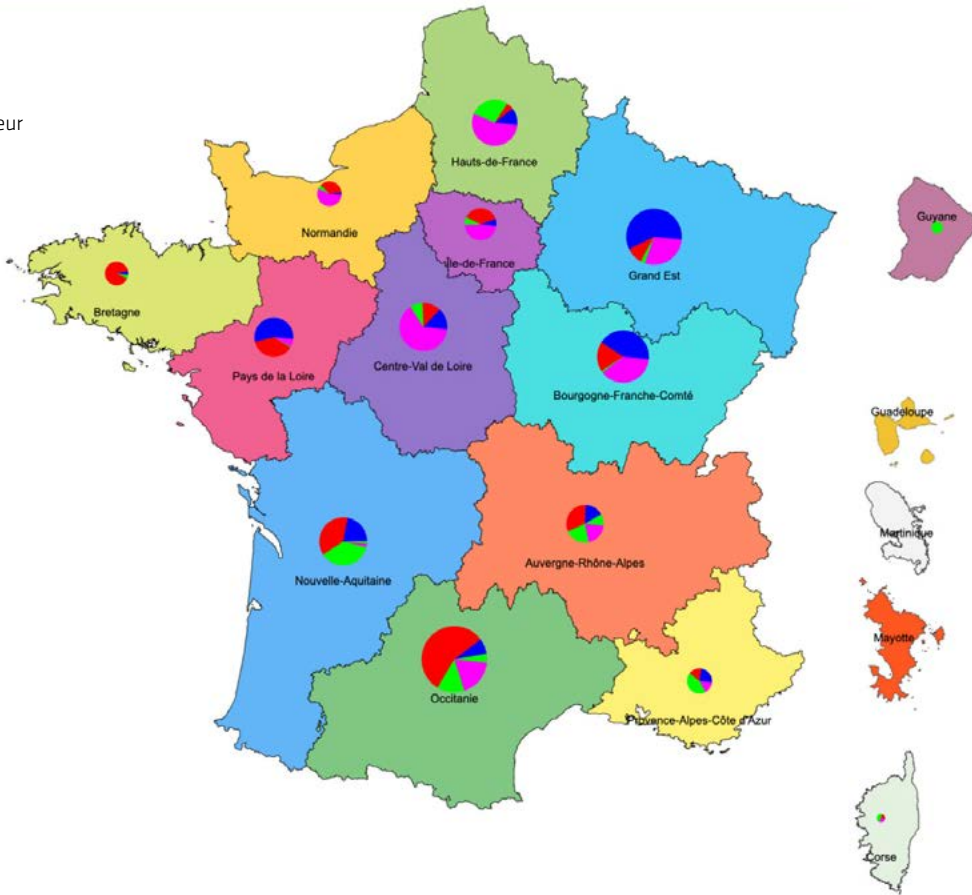
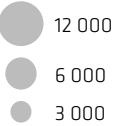


Public Adultes

Répartition par secteur

- FORMATION
- PESP
- PEVLC
- PSM2S
- SIEGE

Nombre d'adultes



→ Des actions transversales, des atouts pour la vie des territoires, innovantes



L'Ésat « La Bulle Bleue » au Festival d'Avignon !

Du 6 au 21 juillet 2024, La Bulle Bleue, établissement et service d'aide par le travail (Ésat) et établissement culturel géré par les PEP 34, s'est produite à Avignon, dans le cadre du festival off, à La Cour du Spectateur avec leur spectacle « Betty devenue Boop ou les Anordinaires ».

Un conte sur l'amitié et l'hospitalité qui entraîne les spectateurs sur les thématiques des chemins de lutte et de résilience. Pour le raconter, les acteurs manipulent des marionnettes et font partager au public leurs épreuves et leurs rêves.

Cette action s'inscrit pleinement dans le programme « Culture » du 6^e projet fédéral.

Une crèche inclusive à Villeurbanne (69)

Ouverte en novembre 2016 à Villeurbanne, la crèche Pepilou des PEP 69 propose, en partenariat avec la commune de Villeurbanne et la CAF du Rhône, un accueil collectif de 24 places dont un tiers réservé aux enfants de 0 à 6 ans malades ou en situation de handicap.

Les axes du projet de la structure sont multiples :

- Agir contre les inégalités éducatives dès le plus jeune âge.
- Mettre en place un accueil et un accompagnement de qualité de tous les jeunes enfants pour leur bon développement et leur bien-être, prenant en compte l'évolution des connaissances pédagogiques et scientifiques sur le développement précoce.
- Accompagner les familles, quelles que soient leurs configurations et leurs situations, pour leur permettre d'assumer pleinement leur rôle et de concilier vie familiale et professionnelle.
- Prendre appui sur l'expérience des parents pour personnaliser les accueils.
- Promouvoir la crèche comme un lieu de vie et non de soins, même si les soins sont nécessaires à la vie.
- Affirmer le vivre ensemble avec et selon les différences de chacun, dans le respect des besoins individuels.
- Faire de l'adaptation des professionnelles aux demandes et besoins des enfants un principe de travail.

L'accueil au sein de Pepilou concerne des enfants de 10 semaines à 4 ans, voire jusqu'à 6 ans si l'enfant bénéficie d'une dérogation accordée au titre d'une situation de handicap. Les demandes d'inscription peuvent être directement faites à la crèche par les parents, orientés par les partenaires de soins, par la Ville, la PMI ou par l'hospitalisation à domicile (HAD).

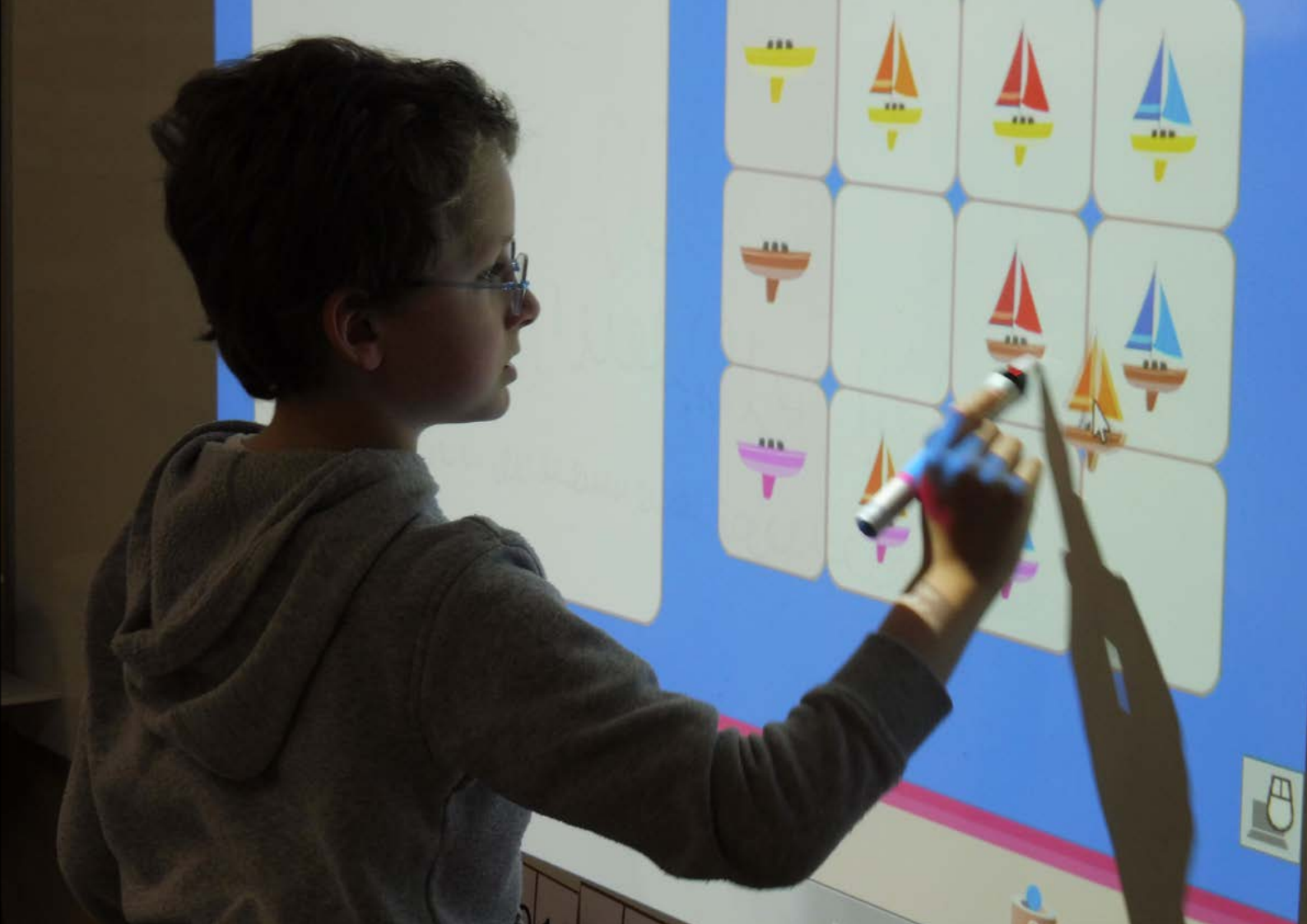




Les PEP ont développé les Lieux d'Accueil Enfants-Parents (LAEP). Les parents peuvent venir avec leurs enfants pour des temps ludiques mais également pour se rencontrer, partager leurs expériences, leurs questionnements ou chercher de l'information.



DÉCOUVREZ L'ÉCO-SYSTÈME PARTICIPATIF AU SERVICE DU SOUTIEN À LA PARENTALITÉ DES PEP 87-24



La Fédération générale des PEP, par sa politique interne d'appel à projets articulée avec ses financements nationaux (CPO), favorise l'innovation, particulièrement aux actions intégrées et transversales (approche globale des personnes), soulignant l'importance et la possibilité d'hybridation des politiques publiques.

72 PROJETS INNOVANTS ONT ÉTÉ DÉPOSÉS DONT 60, SOIT 83 %, ONT FAIT L'OBJET D'UN FINANCEMENT SUR CPO POUR DES MONTANTS DE 3 000 € À 25 000 €.

Cette innovation, articulée à la capacité d'essaimage de l'organisation fédérale, est interrogée dans le contexte actuel des débats sur les finances publiques.

Localement, les liens des PEP avec les collectivités locales et les CAF sont nombreux et importants. En 2024, 85 % des CAF ont financé des actions du réseau PEP.

Les collectivités locales et les CAF sont des partenaires essentiels dans ce qu'elles sont prescriptrices et financeurs de nombreuses politiques nationales et locales. Les débats budgétaires conduits fin 2024 et début 2025 laissent planer de fortes incertitudes sur la continuité de leurs contributions.

L'État a pris des décisions fortes d'augmentation salariale (Ségur pour tous ou CEE) que les conseils départementaux accompagnent inégalement en territoires.

Le conseil d'administration fédéral a choisi dès le début de l'année 2024 d'anticiper les risques, dans cette période d'incertitude et de raréfaction des finances publiques, et de faire de l'accompagnement de son réseau, des missions de plaidoyer et de sa politique d'influence des atouts pour asseoir et conforter les activités du réseau PEP.

Les Rencontres PEP 2024 ont, en ce sens, joué un rôle important dans cette affirmation et dans la prise de conscience par nos partenaires du rôle et du pouvoir d'action des PEP. ■



Les PEP et les réflexions sociétales - Les PEP un mouvement à fort impact social

→ Les Rencontres PEP 2024

Initiées en 2011, les Rencontres PEP ont été réalisées, en 2024, sous un format inédit, de 5 demi-journées. Elles ont été conçues de manière déconcentrée en présentiel et en distanciel, mobilisant tous les acteurs du mouvement PEP : publics bénéficiaires, militants, bénévoles, salariés, partenaires. Les financeurs et représentants institutionnels ont également contribué à la réussite de cet événement structurant de notre communication et de notre réflexion. L'animation des réseaux sociaux a été optimisée, permettant d'assurer un flux important de visites sur les replays pendant le premier trimestre 2025.

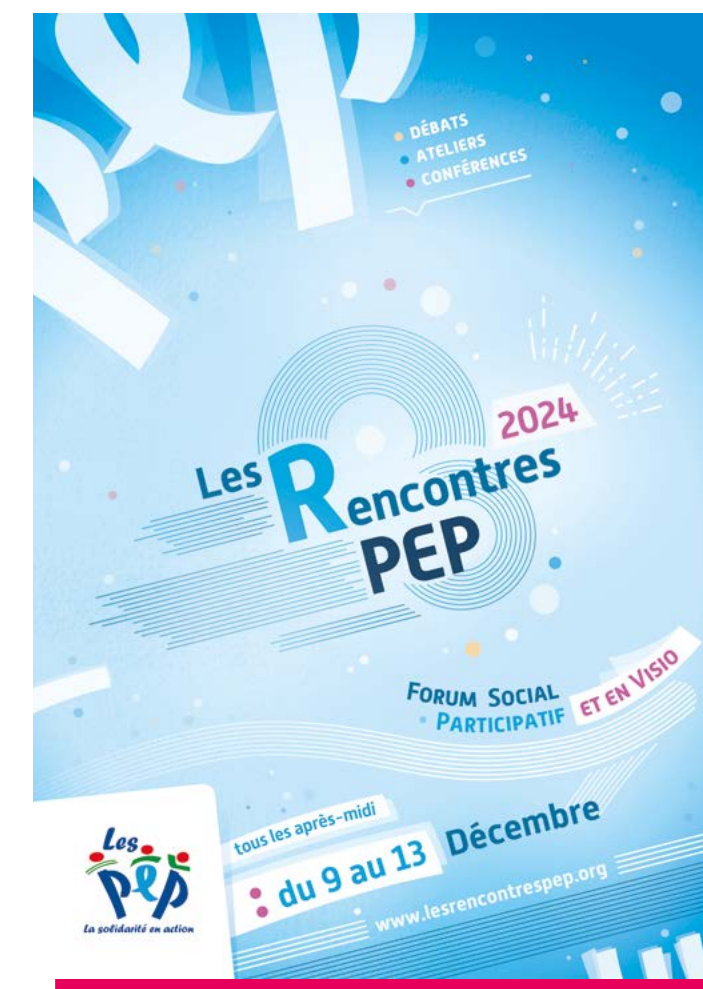
Le 6^e projet fédéral nous invite dans sa conclusion à retrouver et partager « le sens d'un contrat social ne laissant personne au bord du chemin ! En effet, nombreux sont les défis à relever au cours des cinq prochaines années : évolution significative de la pyramide des âges, bouleversements géopolitiques et changement climatique, débats éthiques, reconstruction du vivre ensemble et justice sociale ». Ces premières Rencontres du 6^e Projet ont interrogé le sens et les modalités de ce contrat social : qu'est ce qui fait lien social aujourd'hui ? Quels rapports individus/collectifs ? Comment contribuer à la cohésion sociale sur les axes du projet : démocratie, inclusion, solidarité, écoresponsabilité ?

4 THÉMATIQUES, POUR RENOUVELER LE CONTRAT SOCIAL

- Laïcité ;
- Engagement, participation sociale et citoyenne, autodétermination ;
- Développement durable et transition écologique ;
- Quelles solidarités (nationale et de proximité), inégalités territoriales et accès au service public, aujourd'hui pour l'inclusion des plus vulnérables : droit au relais (accompagner les aidés et les aidants), migrants, handicap...

Chaque après-midi, du 9 au 12 décembre, a été consacrée à l'une des 4 thématiques pour faire l'objet de débats et propositions. Les constats, enjeux identifiés, propositions ont été rassemblés lors de la 5^e après-midi sur la thématique générale du contrat social. Les propositions issues de chaque journée devaient être intégrées au plaidoyer PEP. Il sera actualisé en ce sens en juin 2025, au regard du contexte politique et des futures échéances politiques.

Les Rencontres PEP sont un forum social ouvert aux PEP, à leurs partenaires et aux publics accompagnés et leurs familles.



469

CONNEXIONS UNIQUES
ONT ÉTÉ ENREGISTRÉES
LORS DES RENCONTRES PEP

AVEC LE PUBLIC PRÉSENT DANS
LE STUDIO, CE SONT DONC PRÈS
DE 600 PERSONNES QUI ONT PARTICIPÉ
EN DIRECT À CES JOURNÉES.
DEPUIS, LA DIFFUSION DES VIDÉOS
EN REPLAYS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX
DE LA FÉDÉRATION (YOUTUBE, LINKEDIN,
FACEBOOK) A PERMIS DE TOUCHER
PLUSIEURS MILLIERS DE PERSONNES
SUPPLÉMENTAIRES.

Après un appel à participation lancé dans le réseau pour des contributions directes à ces Rencontres, un Copil a été constitué. Il a été chargé de proposer un déroulé attractif et des intervenants. Sa mission a été également de mettre en débat, en amont, au sein des associations, établissements et services, de construire des propositions avec des groupes d'enfants, jeunes, adultes, usagers, bénéficiaires, salariés, bénévoles, qui auront préparé en amont, au sein des associations PEP, établissements ou services, des questions et propositions sur les différentes thématiques. Un ou deux groupes par thématiques seront invité à venir débattre en présentiel avec les intervenants.

Le conseil d'administration fédéral a estimé que la perception des Français, dans le contexte politique de fin 2024, devait participer à la réflexion de ces journées. Ainsi le 10^e Baromètre PEP de la société inclusive a été commandé à Verian. Le sujet d'actualité était la perception des Français du contrat social. Chaque après-midi a été ouverte par une intervention de Verian présentant la perception des Français sur la thématique retenue chaque jour.



➔ Baromètre de la société inclusive

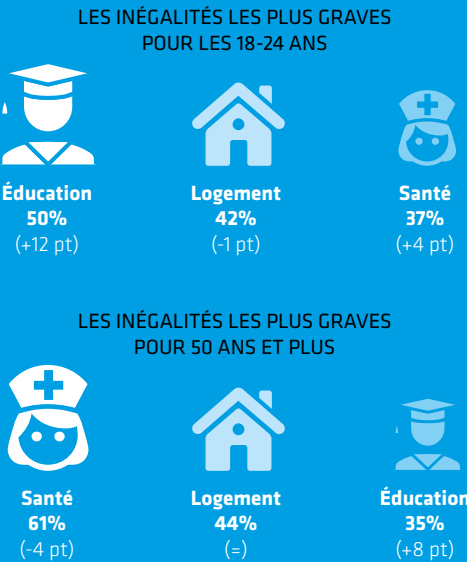
Si une très large majorité de Français (71 %) estime que la société française est inégalitaire, cette proportion se stabilise après plusieurs années de hausse. Le contexte économique actuel impacte la perception des inégalités, notamment en matière d'emploi et l'on note une baisse de la tolérance vis-à-vis de celles-ci.

Sur la thématique spécifique du vivre ensemble et du contrat social, trois quarts des personnes interrogées estiment que ce qui divise les Français est plus important que ce qui les rassemble. Toutefois, une grande majorité pense que les éléments qui rendront le monde meilleur sont davantage de sécurité, de solidarité, d'éducation et de soins. Pour ce faire, 87 % des Français jugent qu'il faut s'engager dans la société, même si l'on n'est pas certain du résultat.

GRAVITÉ PERÇUE DES INÉGALITÉS SELON L'ÂGE

La gravité des inégalités en matière d'éducation continue de progresser de manière très forte auprès des jeunes et des seniors.

☉ Quelles sont, selon vous, les inégalités les plus graves ?
Celles qui concernent... (3 réponses possibles)



ACCÉDER
À L'ENSEMBLE
DES DONNÉES
DU BAROMÈTRE

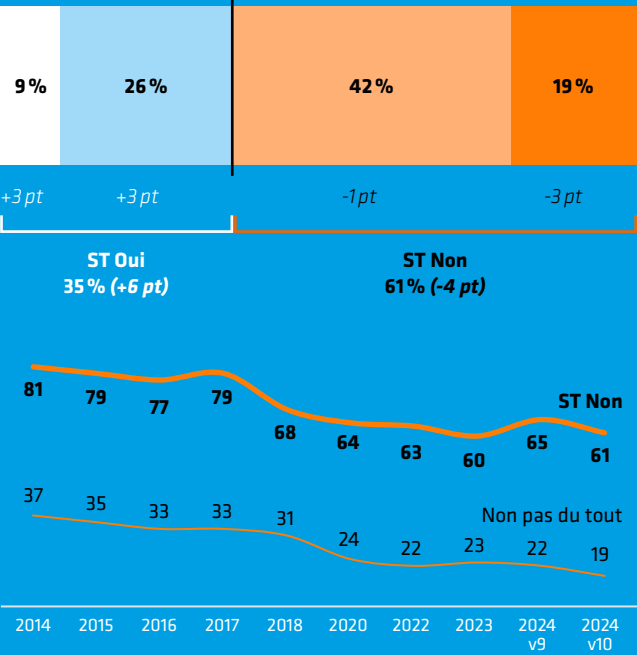
SOCIÉTÉ INCLUSIVE ET SOCIÉTÉ FRANÇAISE

Les Français considèrent toujours que la société française n'est pas inclusive. Pour autant la part de ceux qui considèrent qu'elle l'est progresse nettement cette année.

☉ La « société inclusive » est une société sans privilèges qui a le souci d'intégrer tous ses membres. Elle garantit à chacun d'eux la possibilité de se réaliser en veillant à ce que la solidarité l'accès aux droits de tous et le respect des autres soient garantis. Selon vous la société française correspond-elle à cette définition?

■ Oui, tout à fait
■ Oui, plutôt
■ Non, plutôt pas
■ Non, pas du tout

Base : ensemble (1000)



RAPPEL DU DÉROULÉ

L'animation des cinq après-midis a été assurée par François Saltiel, journaliste professionnel qui a accompagné la mise en œuvre des Rencontres 2024. L'équipe de la tête de réseau a également été renforcée par une prestation en communication externe qui s'est chargée de l'animation des réseaux sociaux avant, pendant puis après l'évènement.

Le déroulé fut identique pour les cinq après-midis, alternant formats et contenus différents pour capter l'attention, susciter l'échange et la participation. Pour constituer un fil rouge thématique, un grand témoin pour chaque après-midi a été amené à intervenir lors de la dernière demi-journée.

- Introduction 5/10 mn : prise de parole PEP ;
- Entretien – François Saltiel interview un grand témoin / expert : éclairage philosophique, politique, sociologique restant ancré sur des actions ;
- État des lieux : présentation par Verian des résultats de 3-4 questions du Baromètre en lien avec la thématique du jour ;
- Table ronde avec des acteurs PEP, partenaires institutionnels, associatifs... : interventions de la salle de porte-paroles de groupes issus d'associations, établissements ou services PEP.

Des pastilles vidéos, films, témoignages etc., en format court ont été intercalées entre chaque temps.

Des associations PEP, de manière décentralisée, ont invité leurs salariés, militants et les personnes accompagnées à participer. Leurs salles de réunion dédiées ont permis de suivre en direct la manifestation et de participer aux débats.

Sont intervenus lors des Rencontres PEP :

- **Nathalie Wolff**, maître de conférences en droit public, vice-doyen en charge de la vie étudiante et de la culture, directrice du Master 2 Droit des contentieux publics, Université de Versailles-Saint-Quentin ;
- **Jeanne Malet**, chargée d'études Verian sur les jeunes et la laïcité ;
- **Jean-Claude Boual**, secrétaire général adjoint de l'association Égale (Égalité-Laïcité-Europe) ;
- **Alice Monchambert**, directrice générale des PEP 87-24 ;
- **Anne Claire Devoge**, directrice de l'attractivité des métiers et de l'évolution professionnelle, Hexopée ;
- **Evanne Jeanne-Rose**, membre du Conseil économique, social et environnemental, vice-président de la commission Environnement, vice-président de l'Union nationale pour l'habitat des jeunes (Unhaj) ;
- **Isabelle Maquet**, conseillère économique à la Représentation de la Commission européenne en France ;
- **Olivier Malinaud**, Helixéo ;
- **Pierre Deglin**, directeur du Centre du Reposoir, PEP 59 ;
- **Loïc Blondiaux**, politologue et professeur de science politique, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
- **Maé Bouteille**, vice-présidente chargée des Politiques de jeunesse et lutte contre les discriminations de la Fage ;
- **Maxime Chevasson**, directeur du Spot' 12-25 de Guérande des PEP Atlantique-Anjou ;
- **Laurent Ortalda**, sociologue et démographe, Conseiller en relations internationales à la Cnaf ;
- **Sylviane Giampino**, présidente du HCFEA ;
- **Nicolas Lemaire**, éducateur au Groupe d'Entraide Mutuelle TSA des PEP 91 ;
- **Hélène Grimbelle**, directrice générale des PEP 50 ;
- **Isabelle Sancerni**, présidente de la Cnaf ;
- **Vincent Moreau**, président des PEP 28, administrateur fédéral ;
- **Laurent Fraisse**, sociologue, chercheur associé au Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique (Lise/Cnam-CNRS) ;
- **Christophe Dague**, coordinateur du Pacte du pouvoir de vivre ;
- **Daniel Goldberg**, président de l'UNIOPSS.

Les PEP craignent l'impact sur l'emploi sur les territoires et ont entrepris de mesurer leur impact social sur l'économie locale, notamment en participant en 2025 à l'étude réalisée en ce sens par le Mouvement associatif dont la Fédération est membre et le syndicat employeur Hexopée. Elles engageront en 2025 une politique d'adhésion et de plaidoyer renouvelée. ■



➔ Protection de l'enfance : Les jeunes revendiquent leur expertise

Andy Philippon est représentant délégué au sein de l'Observatoire départemental de la protection de l'enfance (ODPE) des Pyrénées-Orientales depuis 4 ans. Il est également délégué, élu annuellement, des enfants de la Mecs des PEP 66. Il est intervenu lors des Rencontres PEP 2024 pour présenter son rôle, donner son opinion sur la prise en compte réelle des propositions faites par les jeunes au sein de l'ODPE et proposer des pistes d'amélioration pour mieux prendre en compte la parole des jeunes dans la politique publique de protection de l'enfance. Les jeunes de l'ODPE ont notamment pu rencontrer des étudiants à l'Institut régional de travail social (IRTS), afin de leur apporter leur vision et leur ressenti, dans le cadre de leur formation. Ils travaillent également sur les conditions d'accueil des mineurs non accompagnées. Si l'ODPE est une instance qui permet aux jeunes d'aborder des problèmes communs et d'y apporter des solutions collectivement, les délégués constatent malheureusement que leurs avis ne sont suivis qu'une fois sur deux.



CONCLUSION

Ce rapport d'activités valorise une année riche en actions, en initiatives, engagements et partenariats. Une année durant laquelle, les PEP ont plus que jamais affirmé leur rôle d'acteur de terrain, de relais citoyen et de force de proposition notamment dans les domaines de l'éducation, de l'inclusion, de la laïcité, de la solidarité et de l'accompagnement social.

Dans un contexte où les inégalités se creusent et où les vulnérabilités s'accroissent, notre Fédération s'est mobilisée partout avec la conviction que chaque personne a droit à la dignité, à l'autonomie et à la participation pleine et entière dans la vie de la cité.

Les orientations budgétaires 2025-2026 laissent craindre un impact négatif fort dans la vie des territoires et des personnes. Pour en mesurer la réalité, nous avons participé à l'étude réalisée par le mouvement associatif et le syndicat employeur Hexopée dont nous sommes membres.

Grâce au chemin parcouru en 2024, nous pourrions répondre aux enjeux 2025 de notre Fédération : enjeux démocratiques (adhésions, renouvellement des équipes professionnelles et militantes), enjeux économiques pour les PEP et chacun de leurs 1 800 établissements et services, afin de répondre au projet des 1 500 000 enfants, adultes et familles que nous accompagnons.

2025 s'annonce pleine de défis. Le contexte reste incertain tant sur le plan social qu'économique. Nous avons les ressources humaines, l'intelligence collective pour agir au quotidien. Agir, c'est :

- L'action de terrain ;
- La transformation des pratiques ;
- La diffusion des idées politiques émanant de l'analyse de nos pratiques ;
- Nos prises de parole pour porter notre projet d'évolution de la société ;
- La reconnaissance des PEP comme autrice et actrice des politiques publiques et non comme simples prestataires de services ;
- L'évaluation de notre impact social.

Si, nous faisons le choix de poursuivre notre engagement au service des plus fragiles, c'est parce qu'il est urgent de garantir la démocratie et le sentiment d'appartenance à une même société inclusive et solidaire.

Il est donc indispensable de faire reconnaître et d'asseoir le rôle des associations, de notre Fédération, parce qu'elles sont défenseuses et créatrices d'une République sociale.

Ce rapport reflète notre capacité à conjuguer engagement militant, expertise professionnelle et vision humaniste pour une société juste qui ne laisse personne au bord du chemin.

Notre force s'enracine dans nos capacités collectives à porter la cohérence et la légitimité de nos actions contribuant ainsi au contrat social renouvelé pour lequel nous nous engageons.

LES PEP SONT PRÊTES À RELEVER LES DÉFIS DE 2025.

GLOSSAIRE

A

ACM : Accueil collectif de mineurs
ADS : Alpes-du-Sud
ARPEP : Association régionale PEP
ARS : Agence régionale de santé
AURA : Auvergne-Rhône-Alpes

C

CA : Conseil d'administration
CAF : Caisse d'allocations familiales
CBFC : Centre Bourgogne Franche-Comté
CCR : Conseil consultatif des régions
CDSF : Comité départemental des services aux familles
CEE : Contrat d'engagement éducatif
CESE : Comité économique et social européen
CMPP : Centre médico-psycho-pédagogique
CNAECP : Conseil national des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public
CNAF : Caisse nationale des allocations familiales

CNAJEP : Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire
CNAM : Conservatoire national des arts et métiers
CNAPE : Convention nationale des associations de protection de l'enfant
CNCPH : Conseil national consultatif des personnes handicapées
CNEE : Comité national d'évaluation de l'école
CNL : Centre national du livre
CNRS : Centre national de la recherche scientifique
CNSA : Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie
CNSEI : Comité national de suivi de l'École inclusive
COPIL : Comité de pilotage
CPC : Commission professionnelle consultative
CPO : Convention pluriannuelle d'objectifs

D

DAF : Direction administrative et financière
DAMA : Dispositif d'accueil des mineurs non-accompagnés
DGESCO : Direction générale de l'enseignement scolaire
DGCS : Direction générale de la cohésion sociale
DJEPVA : Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative
DRAC : Direction régionale des affaires culturelles
DSI : Direction des systèmes d'information

E

EHPAD : Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
EMAS : Équipe mobile d'appui à la scolarité
ESMS : Établissements et services médico-sociaux ou Établissements sociaux et médico-sociaux
ESPER : Économie sociale partenaire de l'école de la République
ESS : Économie sociale et solidaire
ESSMS : Établissements et services sociaux et médico-sociaux

F

FACE PEP : Formation, audit, conseil, études PEP
FAGE : Fédération des associations générales étudiantes
FCC : Formation civique et citoyenne
FEHAP : Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne privés solidaires
FGPEP : Fédération générale des PEP
FNASEPH : Fédération nationale des associations au service des élèves présentant une situation de handicap

G

GED : Gestion électronique de documents

GPA : Groupe pluri-associatif
GTN : Groupe technique national

H

HAS : Haute Autorité de Santé
HCFEA : Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge

I

IGESR : Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche
IGAS : Inspection générale des affaires sociales
IME : Institut médico-éducatif
IRTS : Institut régional du travail social

J

JOP : Jeux olympiques et paralympiques
JPA : Jeunesse au plein air

L

LAEP : Lieux d'accueil enfants parents
LDA : Loire-Dômes-Allier

M

MECS : Maison d'enfants à caractère social
MENJ : Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

MNA : Mineur non accompagné

O

ODPE : Observatoire départemental de la protection de l'enfance

P

PAS : Pôle d'appui à la scolarité
PESP : Politiques éducatives et sociales de proximité
PEVLCS : Politiques éducatives, vacances, loisirs, culture et sport
PSM2S : Politiques sociales, médico-sociales et de santé

R

RH : Ressources humaines
RSO : Responsabilité sociale des organisations

S

SAPADHE : Service d'accompagnement pédagogique à domicile, à l'hôpital ou à l'école
SCI : Société civile immobilière
SDSI : Schéma directeur des systèmes d'information
SI : Système d'information
SMB : Savoie-Mont-Blanc
SMS : Secteur médico-social
NSH : Stratégie nationale sports et handicap

SNU : Service national universel

U

UCPA : Union nationale des centres sportifs de plein air
UFCV : Union française des centres de vacances
UNAT : Union nationale des associations de tourisme et de plein air
UNHAJ : Union nationale pour l'habitat des jeunes
UNIOPSS : Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux

V

VVF : Village vacances France

Directeur de la publication
Fernand Vanobberghen, *président de la Fédération générale des PEP*

Comité de rédaction
Dominique Quinchon, *secrétaire général*
Catherine Boyer-Slezak, *secrétaire générale adjointe*
Elvire Grimal, *secrétaire générale adjointe*
Yves Durand, *1^{er} vice-président Communication, SI et Laïcité*
Brigitte Houlier, *vice-présidente chargée du secteur des politiques éducatives vacances, loisirs, culture et sport*
Jean-Marie Mercadal, *vice-président chargé du secteur des politiques éducatives et sociales de proximité*
André Rembert, *vice-président chargé du secteur des politiques sociales, médico-sociales et de santé*
Agnès Bathiany, *directrice générale*
Isabelle Monforte, *directrice de l'animation des secteurs et programmes*
Pascale Durand-Prud'homme, *cheffe de projet Communication*
Frédéric Martin-Delvincourt, *assistant de direction*
Malika Haddag, *chargée de mission communication interne*



FÉDÉRATION GÉNÉRALE DES PEP

5-7, rue Georges Enesco – 94026 Créteil Cedex
Tél. : 01 41 78 92 60 · Email : accueil@lespep.org
www.lespep.org